



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1681.11

Eur. 511 ^m_{il}

1684, 71

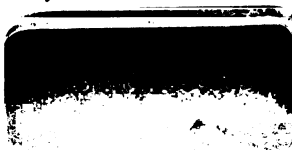
Mercure

<36624573530014

S

<36624573530014

Bayer. Staatsbibliothek



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAVPHIN.

NOVEMBRE 1681.



A PARIS,
AU PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGEART, Rue S. Jacques,
à l'entrée de la Rue du Plâtre,
Et en la Boutique Court-Neuve du Palais;
A U D A U P H I N.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Bayertsche
Staatsbibliothek
München

TABLE DES MATIERES

contenues dans ce Volume.

A vant-propos, accompagné d'Oracles en Prose & en Vers,	1
Ce qui s'est passé à Stasbourg, & dans le retour du Roy, jusques à son arrivée à S. Germain,	17
Plusieurs Piones en Vers & en Prose, sur la soumission que Stasbourg a rendue au Roy, & sur l'entrée des Troupes de Sa Majesté dans la Citadelle de Cazal,	32
Sonnet,	39
Diversifsemens apres le depart du Roy,	41
Galanterie en Prose & en Vers,	43
Recepte amoureuse,	55
Prix tirez à Charolles en Bourgogne, & disputez par les Dames,	56
L'Amour & la Mort, Fable,	115
Mort de M. de la Baume,	122
Mort de Madame la Présidente de la Berchere,	126
Lettre en Prose & en Vers,	129

T A B L E.

<i>Histoire,</i>	137
<i>Rondeau,</i>	189
<i>Rétour de M. le Duc de Mortemar,</i>	189
<i>Noms de toutes les Galeres de France, & de tous leurs Commandans,</i>	190
<i>Grand Procès jugé au Conseil du Roy,</i>	195
<i>Requête d'un jeune Hestre aux Mirtes des Jardins de Vénus, qui sont dans la Ville d'Idalie en Cypre,</i>	207
<i>Voyage des Troupes du Roy, & leur entrée dans la Ville de Casal,</i>	219
<i>Reception faite à Tours à Monsieur le Duc du Maine,</i>	245
<i>Sonnet au Roy,</i>	253
<i>Autre Sonnet au mesme,</i>	256
<i>Cerémonies faites à la Messe du S. Esprit celebrée par Messieurs du Clergé,</i>	257
<i>Noms de tous les Archevesques, Evêf- ques, Abbez, & autres qui composent l'Assemblée du Clergé,</i>	259
<i>Plusieurs Abjurations,</i>	265
<i>Cerémonie faite à Limours,</i>	276
<i>Mort de Madame de Sourdis,</i>	284
<i>Mort de Madame de Ruberpré,</i>	285
<i>Mort de Madame Forcadet,</i>	288

TABLE.

<i>Harangues faites à l'ouverture du Parlement,</i>	289
<i>Ouverture des Ecoles de Medecine par M. Puyton,</i>	295
<i>La Mercuriale faite par M. l'Avocat General Talon,</i>	296
<i>Compliment du Clergé au Roy par M. l'Archevesque,</i>	298
<i>Sonnet du Berger Flenriste, sur une Absence,</i>	300
<i>Noms de ceux qui ont deviné la premiere Enigme,</i>	302
<i>Noms de ceux qui ont deviné la seconde,</i>	306
<i>Noms de ceux qui ont deviné toutes les deux,</i>	308
<i>Retour de Monsieur à Paris, & tout ce que ce Prince y a fait pendant son séjour,</i>	313
<i>Diversifsemens de cet Hyver,</i>	319
<i>Theses soutenues à Avignon,</i>	320
<i>Mort de M. Bernardy,</i>	327

Fin de la Table.

25525252:255 52229

CATALOGUE DES PIÉCES

qui composent le X V. Extraordinaire du Mercure Galant, Qu. de Juillet 1681. donné au Public le 15. Octobre de la mesme année. Cet Extraordinaire contient

UNE Réponse à la Question, *Sçavoir, S'il est plus avantageux à une Femme d'estre aimée dès la premiere fois qu'on la voit; ou de ne l'estre qu'après qu'on a eu le temps d'examiner son mérite.*

UNE Réponse à la Question, *Si une Femme qui aime toujours un Amant dont elle est trahie, doit écouter sa passion, ou sa gloire, quand cet Amant tâche à obtenir pardon de son infidélité.*

UNE Réponse à la Question, *Comment l'ame estant purement spirituelle, peut estre touchée par la Musique, qui est une chose sensible.*

DEUX Réponses à la Question, *Si la*

ne peut estre alterée par les Passions.
Plusieurs Madrigaux sur divers su-
jets.

Une Epistre en Vers, à une Veuve
irrésolue.

Une Réponse en Prose, & une en
Vers, à la Question, Si les plaisirs de
l'Esprit sont plus sensibles que ceux des
Sens.

Une Déclaration d'amour en Prose,
& deux en Vers, à la Question, Si un
Amant aimé qui a peu de Bien, une
extrême ambition, beaucoup de délica-
tesse, & un violent amour, doit épouser
une Maîtresse peu favorisée de la For-
tune, & qui a comme luy de l'ambition
& de la délicatesse.

Une Réponse en Prose, & deux en
Vers, à la Question, sçavoir, Si cet
Amant ne devant point épouser sa Maî-
tresse, peut aimer une autre Personne
sans estre inconstant.

Deux en Vers, & une en Prose & en
Vers, sur la Question, Si le Mary doit
estre plus grand Maître que la Femme.

Un Discours en Vers sur l'origine

de la Medecine ; Un autre Traité en Prose ; & un troisiéme, de son origine, de son progrès, & de son état présent.

Un Discours en Vers touchant l'Eloquence.

Une tres-belle Piece qui fait voir en quoy consiste l'air du Monde, & la veritable Politesse.

Une autre tres-belle & tres-tou-chante, en Vers, intitulée, *Les Larmes de Daphnis, sur la mort de Sylvie son Epouse.*

Un Discours qui traite des Peintres anciens, & de leurs manieres.

Plusieurs Billets galans.

Le Singe & le Renard d'Esopé, Fable.

Les noms de ceux qui ont expliqué la Lettre en Chifres du dernier Extraordinaire.

Un Billet Enigmatique.

Plusieurs Madrigaux sur les Enigmes des trois derniers mois de Juin, Juillet, & Aoust 1681

Les noms de ceux qui ont trouvé le sens des deux Enigmes d'Aoust.

Questions nouvelles à décider pour
le XVI. Extraordinaire, qui sont,

I.

Si on peut aimer sans le sçavoir.

II.

Si une Belle qui aime fortement, peut exécuter les desseins de vengeance qu'elle médite contre un Amant absent qui l'a oubliée, quand à son retour il apporte des raisons, quoy que méchantes, pour excuser sa conduite.

III.

Si sans marquer peu d'estime pour une Personne qui nous a fait un Présent par amitié, on peut donner à une autre ce qu'elle nous a donné.

IV.

Si un Amant ayant reçu d'une Belle les plus fortes marques d'estime & d'amitié qu'elle pouvoit luy donner, peut sans attirer sa colere, luy témoigner qu'il doute de sa tendresse pour en recevoir de nouvelles assurances.

V.

En quoy consiste l'Honnesteté & la véritable Sagesse.

VI.

Si c'est une imagination mal fondée, de croire que les Anciens n'ont point connu dans la Musique la Composition à plusieurs Parties, mais se sont seulement servis de quelques consonantes, & par conséquent n'ont point eu l'harmonie parfaite comme nous l'avons aujourd'hui; ou bien si cette opinion est une vérité très-claire, & dont on est facilement persuadé par la seule lecture de ceux de ces Anciens qui ont écrit de la Musique.

VII.

On a appris par le Mercure du mois de Septembre, que le 24. d'Aoust une Femme accoucha de deux Filles attachées l'une à l'autre par les costes & par le ventre, qui n'avoient qu'un cœur, quoy qu'elles eussent deux corps, deux testes, & deux cerveaux. Comme le cœur est le siège de la faculté vitale, on demande si dans ce monstrueux Composé il n'y avoit qu'une seule ame, ou une seule vie.

FIN.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *On peut*
encor dans la Prairie, doit regarder la page 113.

La Ville de Cazal doit regarder la page 245.

L'Air qui commence par *En dépit*
de l'Amour, doit regarder la page 299.

La première Court de l'Escorial doit regarder la page 324.



MERCURE GALANT

NOVEMBRE 1681.

JE vous ay fait voir,
Madame, en vous par-
lant de Strasbourg la
derniere fois, que le Roy
regle toutes ses actions sur la
Justice. Il la consulte tou-
jours avant que de faire au-
Novembre 1681. **A**

2 MERCURE

cune Entreprise, & ne s'en
rapporte ny au nombre de
ses Troupes, ny à la valeur.
S'il se vouloit servir de ces
avantages, il est impossible
qu'il ne soit persuadé ainsi
que toute l'Europe, que
quelques desseins qu'il puisse
former, il luy est facile d'en
venir à bout, & c'est en cela
sur toutes choses que la mo-
dération éclate. Il sçait que
lors qu'on peut tout, on ne
doit pas tout vouloir, & cette
raison est cause qu'il ne veut
jamais que ce qui est juste.
Aussi, quand ce grand Mo-

GALANT 3

marqué a une fois résolu
toutes les Puissances du Mon
de s'oposeroient inutilement
à sa conduite, à ses forces, &
à sa prudence. Ces trois
choses vous ont paru dans
tout ce qui s'est passé tou-
chant les soumissions que
Strasbourg luy a renduës, &
je vous ay fait cōnoître avec
combien de justice il avoit
voulu se les faire rendre.
Quoy que je ne vous aye
rien dit que devray, c'estoit
moy qui vous parlois, & vous
serez sans-doute bien-aise
qu'un témoignage qu'on ne

A ij

4 MERCURE

puisse récuser, soit la confirmation de ce que j'ay avancé sur cet Article. Je puis vous en donner un qui vous sera d'autant moins suspect, qu'il est & public, & d'un Ministre public. C'est le Mémoire que M^{le} Comte d'Avaux, Ambassadeur de Sa Majesté, présenta aux Etats Generaux à la Haye le 8. du dernier Mois. Ce Mémoire contenoit, *Qu'il croyoit de son devoir de faire connoître à LL. SS. que le Roy son Maistre ayant esté pleinement informé que ceux qui espéroient trouver*

GALANT.

leurs avantages dans les troubles, employoient tous leurs efforts pour porter les Habitans de la Ville de Strasbourg à estre les principaux Autheurs des désordres qu'ils vouloiēt faire naistre dans l'Empire, & que pour cet effet ils faisoient entendre à ceux de la Ville, que la Cour de Vienne n'avoit donné son consentement aux Conférences de Francfort, que pour cacher d'autant mieux le dessein où elle estoit de renouveler la guerre aussi-tost que l'Empereur auroit achevé les Levées, & que la Ville de Strasbourg auroit reçu les Troupes que la Maison

A iij

6 MERCVRE

à l'Autriche y vouloit introduire, pour porter ses armées dans l'Alsace avec tout l'avantage que ce Poste luy pouvoit donner, Sa Majesté avoit crû de voir apporter d'autant plus de diligence à prévenir les désordres que l'exécution de ce dessein pouvoit causer dans l'Empire, qu'Elle avoit esté advertie presque aussi-tost que les intrigues & séditions du Baron de Mercy, jointes aux offres & aux promesses que luy & les autres Emissaires de l'Empire faisoient au nom de Sa Majesté Impériale aux Habitans de cette Ville-là, commençoient à faire de si fortes

GALANT. 7

impressiōs sur les Esprits crédules
& turbulens, qu'ils estoient tous
disposēz à recevoir les Troupes
Autrichiennes, & que le Prince
Charles de Lorraine se prépa-
roit à y faire entrer celles qui sont
sous son commandement; de sorte
que Sa Majesté voyant que la
guerre estoit inévitable, si Elle
ne prévenoit avec une extrême
diligence & un tres-grand secret,
les mauvais desseins de ceux qui
cherchoient à s'emparer d'un Poste
si considérable au préjudice des
droits acquis à la Couronne de
France, par les Traitez de Mun-
ster & de Nimegue, sur toute la

A iij

8 MEROVRE

Haute & Basse Alsace, & par conséquent sur Strasbourg qui en est la Capitale; Elle s'estoit trouvée obligée de s'y transporter Elle-mesme, pour y recevoir le serment de fidélité qui luy estoit dû, de crainte qu'une plus longue patience ne luy portast préjudice; Que comme M^r le Marquis de Louvois que le Roy avoit envoyé avant luy, avoit mandé que les Troupes avoient marché avec tant de diligence, qu'elles s'estoient emparées le 28. Septembre de la Redoute qui regarde le Pont, & avoient prévenu les Troupes Impériales qui avoient

GALANT. 9

ordre de s'en saisir; que ceux de
 Strasbourg avoient en mesme
 temps témoigné qu'ils estoient
 tout prests à se soumettre à l'o-
 beissance qu'ils devoient à Sa
 Majesté, & qu'ils vouloient
 bien recevoir les Troupes dont
 Elle croyoit qu'ils eussent besoin
 pour leur défense; Sa Majesté
 avoit renvoyé aussitost en leurs
 Quartiers toutes celles qui n'es-
 toient pas nécessaires pour la seû-
 reté de la Ville de Strasbourg,
 où Elle devoit se rendre à petites
 journées pour visiter la Place,
 & pour ordonner ce qu'Elle ju-
 geroit à propos; Qu'ainsi il y

10 MERCURE

avoit sujet d'espérer que ce qui auroit esté une occasion de guerre, seruiroit d'oresnavant d'un moyen plus facile à conserver la paix, puis que la soumission de la Ville de Strasbourg à l'obeissance de Sa Majesté, minoit les desseins de ceux qui prétendoient se servir d'un Poste si avantageux pour recommencer la guerre. Et que d'ailleurs il n'y avoit pas lieu de croire que les Princes de l'Empire, estant aussi éclairez qu'ils sont, voulussent troubler le repos dont toute l'Europe jouit à present, pour disputer à Sa Majesté des droits qui luy appar-

GALANT. II

tenoient avec justice, qu'Elle possedoit, & qu'Elle estoit résolue de maintenir par tous les moyens que Dieu luy avoit mis en main; Que cependant, comme les Ministres Autrichiens avoient tâché d'alarmer tout l'Empire, en publiant que Sa Majesté avoit dessein de porter ses armes au delà du Rhin, il pouvoit bien assurer L. L. S. S. que le Roy son Maistre avoit des intentions si sinceres pour conserver la Paix dans l'Europe, que loin de songer à rien entreprendre, il estoit au contraire tout disposé à consentir dès-à-présent à faire

12 MERCURE

entièrement démolir les Fortifications de Fribourg, & à restituer à l'Empereur cette Place qui est la Capitale du Brisgau, à condition que l'Empereur feroit pareillement raser les Fortifications de Philisbourg, & rendroit cette Bourgade & ses dépendances à l'Evesque de Spire; de sorte que par ce moyen il ne tiendrait qu'à Sa Majesté Impériale de faire cesser de part & d'autre tout sujet d'inquiétude & de défiance, d'oster pour l'avenir toute occasion de renouvellement de guerre, & d'affermir pour toujours une parfaite correspondance entre la France & l'Empire.

Vous voyez, Madame, par le dessein qu'avoient les Impériaux de se saisir de Strasbourg, que Sa Majesté ne les a prévenus que pour empêcher la Guerre. Ils s'estoient préparez à la déclarer apres qu'ils se seroient emparez de cette Place, & le Roy n'a voulu en estre Maître que pour affermir la Paix. C'est ce que je vous ay marqué fort au long dans ma Lettre précédente, & ce que vient de vous confirmer le Manifeste, dont j'ay crû devoir vous faire part. Ainsi l'on

14 MERCVRE

ne peut douter que ce ne soit avec une tres-grande justice que le Roy s'est fait rendre l'obeïssance qui luy estoit deuë par ceux de Strasbourg, & qu'il n'ait eu plus d'une raison de le faire. Cependant afin que les jaloux de la gloire qu'il a si bien meritée, n'eussent aucun lieu de s'alarmer, il s'est empeché, par un effet de la plus haute modération, & qui luy est pourtant ordinaire, de tenter une entreprise, qui depuis plusieurs années luy estoit aussi facile qu'elle l'a

GALANT. 19

esté le jour qu'il résolut de l'exécuter. Un motif pressant étoit seul capable de luy faire prendre cette résolution ; & il ne l'a prise que lors qu'il a veû la Paix en péril d'estre troublée. Ainsi on peut dire qu'en se faisant ouvrir les Portes de Strasbourg, il a fermé celles de la Guerre, puis que les Autrichiens vouloient s'assurer de ce Passage, pour pouvoir en suite nous la déclarer. Ce n'est point assez pour ce grand Prince, d'avoir donné le repos à toute l'Europe. Il veut la maintenir

16 MERCURE

dans ce calme, & l'on n'en
 ſçauroit douter, ſi l'on exa-
 mine ce qu'il ne fait point &
 ce qu'il eſt en état de faire.
 On n'eût pas ſi-toſt nouvel-
 les qu'une partie de ſes Trou-
 pes marchoit vers Stras-
 bourg, que ce Madrigal
 parut.

D'Un Projet ſi juſte & ſi beau
 Quel ſujets avions-nous
 attendre ?

*Sans quelque miracle nouveau,
 Strasbourg pourroit-il ſe défendre ?
 Non, non, le GRAND LOUIS
 ſera toujours vainqueur,
 Sa prudence ny ſa valeur
 Ne trouveront jamais d'obſtacles,
 Et c'eſt un point de foy qui n'eſt que
 trop conſtant :*

*Quoy que puisse le Protestant,
Il ne peut faire de miracles.*

Le Voyage de Sa Majesté à Strasbourg a fait trop de bruit pour n'en parler qu'une fois, & vous voudrez bien sans doute, que nous reprenions cette matière. Le jour que le Roy entendit la Messe dans l'Eglise Cathédrale, M^r l'Evesque de Strasbourg qui le reçut à la Porte, comme je vous l'ay déjà marqué, n'étoit pas seulement accompagné d'une partie de son Chapitre, mais encor de sept Abbez mitrez avec leurs

Novembre 1681. **B**

B MERCURE

Crosses. Jamais l'allégresse ne parut plus grande en aucune occasion qu'elle se fit remarquer par les cris de joye qu'on poussa dans celle-cy. Le *Te Deum* fut chanté au bruit du Canon , des Cloches , des Orgues , des Timbales , des Trompetes , & des Fifes des Cent Suisses , & des acclamations d'un nombre infiny de Personnes de toute sorte d'états. Je ne vous dis rien de la Musique. Chaque Pais se fait là - dessus des beautez à la manière , & il n'y a rien qui ne plaise quand

GALANT. 19

Il est de nostre goust. Pendant tout le temps que le Roy a demeuré dans Strasbourg, il a tous les jours monté à cheval, tantost pour aller faire tracer les Lignes de Circonvallation autour de la Place, où il fait bastir la Citadelle, tantost pour aller au Pont du Rhin, & tantost pour visiter les Dehors de la Ville. La plûpart des Dames qui estoient vestuës en Amazones, employoient le mesme temps à se promener où elles croyoient se mieux divertir. Les unes alloient cher-

B ij

20 MERCURE

cher ce que les Marchands avoient de plus curieux , & les autres se faisoient mener aux Lieux de la Ville qui estoient à voir. Elles y ont admiré le teint des Femmes, qui presque toutes ont les traits bien faits. Elles portent des Chapeaux ornez de dentelle noire ou d'argent , suivant le bien qu'elles ont , & de gros Bonnets d'une fourrure tres fine. Leurs cheveux ne sont point abatus , mais natez & pendans , & elles attachent leurs Jupès presque au milieu du dos, ce qui

empesche que leur taille ne paroisse avantageuse. Jamais on n'avoit veu dans Strasbourg une si belle Assemblée. Outre un fort grand nombre de Personnes du premier rang de la Cour de France, la plûpart des Princes des environs s'y estoient rendus, attirez, comme quelques-uns ont dit en parlant du Roy, *pour voir la Merveille du Monde*; & ceux qui n'ont pû s'y rendre, ont envoyé faire compliment à Sa Majesté. Le 25. d'Octobre, Elle donna Audience au Prince

22 MERCURE

de la Petite Pierre, & le lendemain au Prince de Wirtemberg, Administrateur du Duché; au Comte Bagliani, Envoyé du Duc de Mantoue; à M^r Cacheviki, Envoyé Extraordinaire de Pologne; au Comte de Wirginstein, Envoyé Extraordinaire de l'Electeur Palatin; au Marquis de Bade-Dourlach, & au Baron de Bieken, Grand Bailly du Pais d'Eichsfelt, Envoyé de l'Electeur de Mayence. M^r de Boncœur, Introduceur des Ambassadeurs, com-

GALANT. 23

duisit ces Princes & ces Ministres, qui ce mesme jour furent l'avantage de complimenter la Reync ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & Leurs Alteſſes Royales. Je vous ay déjà mandé que Leurs Majestez estoient parties de Strasbourg le 27. du mesme mois, & qu'Elles allèrent coucher à Saverne. Le Roy & une partie de la Cour logea dans le Palais de M^r l'Evesque de Strasbourg. Ce Prélat avoit fait tendre des Toiles, & envoyé une belle

24 MERCVRE

Meute de Chiens courans au
devant de Monseigneur le
Dauphin, dont l'arrivée pre-
céda celle du Roy. Plusieurs
Gentilshommes du Païs eu-
rent l'honneur d'estre admis
à cette Chasse. On y prit six
ou sept Sangliers, l'un des-
quels estoit d'une grosseur
si prodigieuse, qu'il pesoit
pres de six cens livres. On
en prit un autre aupres de
Colmar, ayant à peu pres la
mesme grosseur. M^r de Stras-
bourg avoit ordonné qu'on
défonçast des foudres de Vin
en plusieurs endroits de son
Palais,

Palais , où il y avoit diverses Tables ouvertes , avec des Gens destinez pour inviter à y prendre place. Le Roy mangea à son ordinaire, c'est à dire que ses Officiers préparèrent le Souper. Il ne s'est presque passé aucun jour pendant le Voyage, à l'exception de ceux qui ont esté employez à traverser les Montagnes, que Monseigneur le Dauphin n'ait esté à la Chasse aux Chiens courans , ou à l'Oyseau. Ce jeune Prince jouit aprésent d'une parfaite santé , ce qui est un fort

Novembre 1681.

C

26 MERCURE

grand sujet de joye pour toute la Cour.

Le Roy qui fait les beaux jours de tant de Personnes, a jouï d'un tres-beau temps depuis Fontainebleau , jusques apres son départ de Strasbourg. Ainsi tout le Voyage pendant plus de trois semaines , eut plutôt l'air d'une somptueuse Cavalcade, que d'une marche faite avec dessein. Côme ce beau temps n'estoit necessaire que pour faire paroistre la magnificence de la Cour dans des Lieux où elle n'avoit point

encor esté veüe , la pluye
 qui pouvoit estre utile à la
 terre , cominença sur la fin
 du dernier mois , & ne cessa
 point pendant dix ou douze
 jours. Quoy qu'elle tombast
 si abondamment , que les
 chemins en devinrent pres-
 que impraticables , elle ne
 fut point capable d'empes-
 cher le Roy de se détourner,
 pour visiter les Places qu'il
 avoit résolu de voir dans sa
 route. Marfal fut du nom-
 bre, ainsi que Nancy, dont
 Sa Majesté visita les Fortifi-
 cations , & fit Reveüe de la

Cij

28 MERCURE

Garnison. Elle vint coucher à Mets le second du mois & y donna Audience au Baron de Leyen, Envoyé Extraordinaire de l'Electeur de Trévés. La Journée de Thionville à Longuyon estoit fort grande pour toute la Cour, & plus encor pour le Roy qui devoit se détourner pour voir Longvvy, où il disna. Quoy qu'il fût fort tard quand il se rendit à Longuyon, la Reyne n'y estoit point encor arrivée, & la fatigue d'avoir esté toujours à cheval depuis la pointe du

jour, ou occupé à visiter des Fortifications , ne l'empescha point d'en prendre une autre. Il descendit de cheval, ce fut seulement pour en changer. Il alla plus de deux lieues à la rencontre de cette Princesse; de sorte qu'il étoit pres de minuit quand Leurs Majestez arrivèrent à Longuyon. Le lendemain Elles allèrent coucher à Stenay, où Elles voulurent séjourner un jour pour laisser avancer les Equipages que le mauvais temps avoit retardez. Elles ont en suite couché à

30 MERCVRE

Grandpré, à S. Souplet, à Rheims, à Fismes, à Soissons, à Villers-Cotrets, à Dammartin, & sont arrivées à S. Germain le seizeième de ce mois dans une santé parfaite. Le Roy y a reçu compliment de toutes parts sur l'heureux succès de son Voyage, qu'il ne s'est donné la peine de faire que pour assurer le calme dont jouit toute l'Europe. C'est dequoy conviennent les plus sages & les plus éclairez Souverains, aussi bien que ceux qui prennent les choses du bon costé,

& à qui leur interest particulier ne fait point chercher de prétextes pour rompre la Paix. Plusieurs ont écrit sur la soumission que Strasbourg a renduë au Roy, & sur l'entrée des Troupes de Sa Majesté dans la Citadelle de Cazal. Voicy quelques-unes des Pieces qui ont esté faites sur ce sujet.



MADRICAL.

Quand faute d'Ennemis,
LOVIS victorieux,
Laisse reposer son Tonnerre,
Ce qu'il fait dans la Paix, le rend
plus glorieux,
Que ce qu'il a fait dans la Guerre.
L'ABBE' DE SAINTE CROIX-
CHARPY.

SONNET.

Ouy, Strasbourg s'est soumis
à vostre obeissance,
Et Cazal qui le suit, reçoit les mesmes
Loix;
Grand Roy, vostre seul Nom, ou
vostre seul voix,
Font voir à l'Univers quelle est
vostre puissance.

SS

*Ainsi malgré l'effort de la Triple-
Alliance,
Ne parustes-vous pas le plus puissant
des Roys ?
Et lors que vous preniez six Villes
à-la-fois,
L'Europe s'étonnoit des progrès de
la France.*

SS

*Si ce vaste pouvoir qui s'étend en
tous Lieux,
Est celui d'un Héros toujours vi-
ctorieux,
En est-il après Vous un plus grand
sur la Terre ?*

SS

*Non, non, on voit briller en tout
temps vos hauts Faits;*

34 MERCURE

*Car ayant triomphé dans le temps de
la Guerre,*

*Ne triomphez-vous pas dans celui
de la Paix ?*

RAULT, de Roüen.

MADRIGAL.

A *sfujétir le Rhin & le Pô tous
d'un temps,*

N'est pas une petite affaire ;

César ne le fit qu'en dix ans,

LOUIS en un jour l'a sçeu faire.

On sçait que César em-
ploya neuf ans à se rendre
Maistre des Gaules & du
Rhin qui passe aupres de
Strasbourg, & qu'en suite il
alla faire la guerre à Pom-

GALANT. 35

pée , & assujettit le Pô , qui
passe à Cazal. C'est ce qui a
donné lieu à ces quatre der-
niers Vers.

J'adjôte un Billet que
vous trouverez galamment
tourné sur cette mesme ma-
tiere. Il est de M^r de Clelban
de Normandie. .

A MONSIEUR DE ***
en luy envoyant le Mercure.

JE ne vous envoie ny Cyrus
ny Cléopatre. Il y a long-
temps que ces Livres ont cessé
d'estre à la mode , & je ne scay

36 MERCVRE

pas comment les surannez attraits de cette Princesse, & les exploits fabuleux du grand Artamene, ont eu jusques à présent quelque pouvoir sur vostre esprit. Nous ne sommes plus au temps des contes; s'il s'en fait encor, ce n'est que pour rire; & ceux qui tiennent du meilleur goust sont fort au dessous de ce qu'on voit faire tous les jours à LOÜIS LE GRAND. En effet, les Romans n'ont jamais tant inventé qu'il exécute; & se rendre Maistre de Strasbourg & de Cazal dans le mesme temps, passeroit pour une

GALANT. 37

*Fable, si l'Allemagne, l'Italie,
 & tous les Peuples, n'estoient
 témoins de ses grandes Actions.
 Jettez les yeux sur ses diverses
 Conquestes, leur rapidité vous
 surprendra. Regardez qu'il s'ar-
 reste lors qu'il peut tout vaincre,
 & vous avouerez que les Fai-
 seurs de Romans n'avoient point
 encor trouvé ce bel endroit pour
 former le cœur de leurs Héros.
 Ils en ont aujourd'huy un par-
 fait modèle, & vous, Mon-
 sieur, un Livre vivant, sans
 aller chercher dans Cléopâtre &
 Cyrus, où vous ne trouverez
 pas ce que vous avez devant les*

38 MERCURE

yeux. Je vous envoie le *Mer-*
cure, & vous l'enverray tous
les mois. Il ne manquera pas de
vous apprendre agréablement les
Illustres Actions de nostre Au-
guste Monarque; & afin que
vous n'ayez point à regretter la
perte de vostre vieille *Cléopatre*,
il vous contera mille petites *His-*
toires amoureuses, & vous fera
le *Portrait* des plus jolies Dames
du monde, qui sont d'un goût
plus charmant que les plus van-
tées de celles qui vivoient dans
le Siècle de *Mandane*. Adieu,
Monsieur. Vous n'aurez de mes
nouvelles que par le premier
Mercur.

GALANT. 39

Je ne puis mieux finir cet Article que par un Sonnet dont M^r de Longpré Académiste est l'Autheur. Vous prenez tant d'intérêt à ce qui regarde la gloire du Roy, que je ne fais aucun doute que vous ne soyez de son sentiment.

SONNET.

Auguste, apres César, eut l'im-
mortel bonheur

*De remplir de son Nom un des mois
de l'année;*

*L'Univers s'y soumit, & ce suprême
honneur*

*Passé tous les succès dont sa vie est
ornée.*

40 MERCURE

SS

LOVIS, le Grand LOVIS, cet illustre
Vainqueur,
Sous qui s'étend la France, & se voit
fortunée,
Ce Héros dont l'esprit égale le grand
cœur,
A mérité cent fois la même destinée.

SS

Consacrez à son Nom le mois qu'il
vint au jour,
Bannissez de formais Septembre, &
sans retour,
Peuples, soumettez-vous à ce que
veut sa gloire.

SS

Vous avez admiré ses Exploits
inouïs;
Mais pour éterniser son Nom & sa
mémoire,
Que Septembre à jamais ait le Nom
de LOVIS.

GALANT. 41

Dés le lendemain que Sa Majesté fut arrivée à S. Germain , Elle alla voir à Versailles ce que les Ouvriers avoient avancé depuis son départ, les dépenses qu'Elle est obligée de faire pour les Troupes , pour les Armemens de Mer , & pour les Fortifications de beaucoup de Places , n'empeschant point qu'on ne travaille toujours aux Ouvrages qui sont dignes de la magnificence d'un Grand Roy. C'est par là que nostre Auguste Monarque acheve de porter au

Novembre 1681. D

42 MERCVRE

plus haut point la gloire de son Etat. Les Plaisirs qu'on avoit abandonnez pour le Voyage d'Alsace, & qui estoient partis pour Chambord, ont esté rappellez à S. Germain incontinent apres le retour, & l'on a déjà commencé à y joüer alternativement le *Pourceaugnac*, & le *Bourgeois Gentilhomme* du fameux Moliere. Comme la Musique du Roy, & les Danseurs à qui Sa Majesté donne Pension, sont employez dâs les agrémens de ces deux Pieces, elles ont paru avec

GALANT. 43

beaucoup d'avantage , & ont extrêmement satisfait toute la Cour. Les Comédiens de leur costé se sont acquitez tres-bien de leurs Rôles , la plûpart les ayant jouiez d'Original , & ayant esté instruits par l'Autheur mesme.

La fierté sied bien à celles de vostre Sexe, mais elle cesse d'estre une vertu , quand on la porte jusqu'à faire gloire de passer pour insensible. C'est un défaut qu'on reproche à une fort belle Personne , qui depuis plusieurs

D ij

44 MERCURE

années, charmant tous ceux qui la voyent, fait autant de Malheureux qu'elle s'attire d'Amans. Les plus empressez à luy donner tous leurs soins, cherchent inutilement par où son cœur peut estre touché ; & comme personne n'a pû encor découvrir les chemins qui y conduisent, on ne la nomme par tout que la belle Indifférente. Une Dame de Paris qu'elle a sujet de considérer, & qui auroit de la joye qu'elle voulust se défaire d'une qualité qui luy fait tort, luy envoya il

y a fort peu de temps un Amour d'Email tres-bien fait , tenant d'une main des Cœurs enchaînez avec une Clef de l'autre. Ce présent luy fut rendu en Province, où cette Belle fait son séjour le plus ordinaire. Il estoit accompagné d'une Lettre dont on avoit chargé cet Amour, qui devoit en mesme temps offrir à la Belle deux Paires de Boutons de Topase tres riches , propres pour mettre aux Manchetes , & tout cela au nom de la Dame. Je ne vous dis point que cette

GALANT. 47

présent une vie douce & tranquille, ennemie de tout engagement, qu'il vous fera permis de vivre toujours de la mesme sorte. Cette prétention est injuste; elle n'est pas mesme trop Chrestienne. C'est un crime, que de manquer de reconnoissance pour ceux qui nous aiment, & nous sommes obligez d'avoir pitié de nostre prochain. Je vous diray aussi en bonne Amie, qu'il n'y a pas seulement de la dureté dans ce procédé, mais aussi quelque chose de fort singulier, de se vouloir ainsi tirer du pair, & se distinguer du reste des Gens. Défaites-

48 MERCURE

vous, ma Chere, de vos faux
 préjugez, & détrompez-vous
 de vos erreurs. Vous avez beau
 faire. Vous ne vous dispenserez
 point d'aimer non plus que les
 autres; l'Amour est un Dieu
 sans quartier, & tost ou tard,
 chacun luy doit payer le tribut,
 ainsi qu'à la Mort. Celuy que
 je vous envoie, & à qui je vous
 prie de faire un accueil favorable
 à cause de moy, est un Amour
 tres-irrité contre vous. Il a tenté
 plusieurs fois inutilement la con-
 quête de vostre cœur, mais à pré-
 sent il se fait fort de l'emporter;
 & l'eussiez-vous mis à couvert
 sous

GALANT. 49

*sous cent Cadenats & sous mille
Clefs, la sienne vaut mieux que
toutes les vostres, puis que c'est
un Passe-par-tout à qui rien ne
resiste, & qui se fait donner pas-
sage en tous lieux.*

Amour, ce petit Dieu, vient de
quitter sa Mere.
Il descend de l'Olimpe avec tous
ses attraits.
Il traverse les airs, armé de tous
ses traits,
Et profere ces mots, dans sa juste
colere.

52

Moy, qui tiens sous ma Loy l'un
& l'autre Hémisphere,
Qui ne conçois jamais que de
vastes projets;

Novembre 1681.

E

50 **MERCURE**

Également puissant dās la Guerre
& la Paix,

Ne pourray-je toucher une in-
grate Bergere?

S2

Je l'auray, malgré sa froideur.
Oüy, je triompheray de ce cœur
insensible.

Cette Place, apres tout, n'est
point inaccessible,
Et j'en veux estre le vainqueur.

S2

Je sçay bien que ce cœur me fera
résistance,
Qu'il me faudra forcer plusieurs
Retranchemens,
Et qu'on m'opposera tous les
fiers Régimens
De l'Orgueil, du Dédain, & de
l'Indifférence.

S2

Je ne crains point ces Ennemis,
Leurs efforts serviront de relief
à ma gloire;

On gousté avec plaisir les fruits
de la Victoire,

Après que l'on a tout soumis,

S2

Sil la Bergere veut me remettre
la Place,

Sans me disputer le terrain,

Qu'elle contesterait en vain,

Ah, foy de Dieu d'honneur, elle
obtiendra sa grace.

S2

J'auray pour elle cēt douceurs,
La Parque filera ses jours d'or
& de foye;

Les Ris & les Graces, mes

Sœurs,

La feront vivre en paix, & mourir
dans la joye.

52 MERCURE

Voilà, ma Chère, de belles promesses que l'Amour vous fait. Ce n'est point un Dieu fourbe & fanfaron, il les exécutera à la lettre. S'il ne dit pas quelquefois tout ce qu'il fait, il fait souvent bien plus qu'il ne dit. Si vous voulez suivre mon conseil, vous accepterez le party qu'il vous offre. C'est le plus sûr, le plus agreable, & j'oseray dire, le plus glorieux, puis que les Dieux, les Roys, & les Conquerans, s'y soumettent, & qu'à moins que de vivre comme un Anachorete de la Thébaïde, ou d'estre un peu Misantrope &

Loup-garou, on ne peut pas vivre sans aimer.

J'ay chargé ce petit Amour en partant de Paris, de vous présenter deux Paires de Boutons de Topaze, de ma part, & de vous faire mes complimens; mais comme c'est un Dieu fort intéressé, & que parmy les Dieux, aussi bien que parmy les Hommes, la charité commence par soy mesme, je croy qu'il ne vous parlera que de ses intérêts, & qu'il oubliera ma commission. Je luy ay pourtant fort recommandé de vous les donner en main propre.

54 MERCURE

Ces Nœuds sont pour lier vos
manches,
Ou bien pour lier vostre cœur.
Permettez que ce Dieu vain-
queur,
De ses bras potelez, de ses belles
mains blanches,
Vous attache cette Faveur.
Je dois vous l'avouer, elle n'est
pas bien grande,
Pour employer un Immortel;
Et je ne sçay que trop, qu'une
pareille offrande
N'est pas digne de vostre Autel.

*Toute indigne pourtant qu'elle
est de vous estre offerte, je vous
conjure de la recevoir comme un
gage de mon amitié sincere, &
de me croire, &c.*

On m'a fait part d'une galante Recepte qui seroit bien propre pour une Belle du caractère dont je vous ay peint l'aimable Personne à qui cette Lettre est adressée. Je vous en envoie une Copie.

RECEPTE AMOUREUSE.

Pour bien purger une Beauté
Dont les yeux charment tout
le monde,

Purgez-la de sa cruauté,
C'est là l'humeur dont elle abonde.

SS

Afin que la Purgation
Cause peu d'altération,
Récipé pour nostre Ordonnance

E iiii

56 MERCURE

*Le poids d'un Ecu de Pitié;
Une once en gros de Conscience,
Avec deux drachmes d'Amitié,
Et quatre de Correspondance.*

§2

*Infusez le tout en douceur,
Cela luy purgera le cœur
De cette humeur fiere & maline
Qui sied mal à Beauté divine.
Que si vous estes assuré
Que le mal soit invéteré,
Et qu'il y reste quelque chose,
Vous réitérerez, & doublerez la dose.*

Je ne sçay, Madame, si la
Ville de Charolles en Bour-
gogne vous est cōnuë. Quoy
qu'elle soit fort petite, on ne
laisse pas de s'y divertir aussi

agéablement que dans les plus grandes du Royaume. Les Dames y sont spirituelles & fort sociables, & se déclarant ennemies de la contrainte, elles ont en toutes choses une liberté honneste, qui leur attire l'estime de tous leurs Voisins, & les rend capables de toute sorte d'exercices. Celuy de la Chasse, où l'on peut dire qu'elles sont infatigables, est un Divertissement qui leur fait faire la plûpart du temps de tres-galantes Parties. Elles montent aussi bien à cheval

58 MERCVRE

qu'elles dancent, & ne font pas moins paroistre d'adresse à tirer un coup de Fusil & de Pistolet , qu'elles en montrent lors qu'elles veulent manier l'Eguile. Apres cela vous ne serez pas surprise de ce que j'ay à vous en conter. Comme la plûpart des plus considérables Personnes de Dijon , Châlons & Mascon, viennent tous les ans passer à Charolles les plus beaux jours de l'Eté, les Chevaliers de cette petite Ville choisirent ce temps, qui n'est destiné qu'aux plaisirs & à la

joye, pour députer vers ceux de Paroy - le - Moinel, du Mont - Ceny, & du Mont S. Vincent, afin qu'ils se préparassent à venir tirer le Prix le 25. Aoust, suivant leur Défy de l'année dernière. Le Chevalier qui fut député, leur porta parole qu'on les attendroit avec tout ce qui estoit nécessaire pour la pompe de la Feste, & qu'il y auroit deux Prix, l'un du Panton, & l'autre de l'Arbaleste; le premier, d'un petit Service de Vaisselle d'argent de huit cens Ecus; & le second, de

60 MERCVRE

cent cinquante 'Loüis, que l'on payeroit en especes. Ce Défy fut accepté par les trois Compagnies Etrangères, qui estant venuës au jour arresté en tres-bon ordre, furent receuës avec de fort grands honneurs, & logées en suite chez les Chevaliers de la Ville, qui sont obligez de les défrayer pendant tout le tēps que dure la Feste. Le lendemain fut employé en Festins, & à tirer quelques coups d'essay, apres quoy on résolut que le jour suivant on tireroit pour le Prix. Il fut

GALANT. 61

gagné par les Etrangers, au grand déplaisir de ceux de Charolles, qui passent pour les meilleurs Fuseliers de la Province. Le jour s'acheva en réjouissances, & le Prix de l'Arbaleste fut remis au lendemain. Les Chevaliers Etrangers eurent encor le même avantage, & se firent reconnoître pour Vainqueurs au bruit des Tambours & des Trompetes. Apres qu'ils se furent fait compliment les uns aux autres, & qu'ils eurent donné aux Vaincus le Défy pour l'année pro-

62 MERCURE

chaine , ils les envoyèrent
lier avec des Rubans pour
marque de leur esclavage.

On éleva aussitost les Enseignes des Chevaliers Etrangers au plus haut des Tentes.

On cria *Victoire*, & en observant les cérémonies ordinaires, on se mit en marche pour

retourner à la Ville. Jugez
quelle fut la surprise des
Vainqueurs, lors qu'y croyant

entrer en triomphe, ils en trouvèrent les Portes fermées.

Le Roy de la Feste envoya
sur l'heure un de ses Trompetes pour en sçavoir la rai-

fon. Le Trompette n'eut pas plutoſt donné le ſignal, qu'il apperçeut une Dame au travers d'une Feneftre, quiluy jettant une Lettre, luy dit qu'il la portaſt à ſon Maiftre. Il alla ſoudain retrouver le Roy, qui ayant reçu la Lettre, la lût tout haut aux Chevaliers de ſa Suite. Voicy dans quels termes elle eſtoit conçue.

NE ſoyez point ſurpris, Roy vainqueur, & vous braves Chevaliers, ſi en vous diſputant l'entrée d'une Ville qui

64 MERCVRE

vous est acquise par le droit des Armes, nous semblons par là arrêter le cours de vos Conquestes. Nous ne sçaurions voir le brillant éclat de vos Trophées sans confusion & sans douleur. Ces Couronnes dont vos testes sont chargées, sont l'Ouvrage de nos mains. Ces Lauriers que vous faites porter à vos costez pour témoignages de vostre victoire, estoient destinez à d'autres Vainqueurs, & c'est par nos soins & par nos peines que vous les voyez enrichis de Rubans & de Dевises. La triste posture de nos Chevaliers vaincus, qui vous

*suivent les yeux baïſſez & ſans
Armes, eſt une Image odieuſe,
qui nous fait former une entre-
priſe que vous devez appuyer, ſi
vous ne voulez que voſtre gloire
demeure imparfaite. Elle ne
peut eſtre entière, tant que vous
ne regnerez que ſur la moitié
d'un Peuple. Ces infortunez
Vaincus compoſent cette moitié,
& nous ſommes l'autre qu'il
vous reſte à vaincre. Profitez
de voſtre bonne fortune. Rien ne
vous peut réſiſter apres l'avant-
tage que vous avez eu. Peut-
eſtre ne vous ſera-t-il pas diffi-
cile de venir à bout de nous;*

Novembre 1681.

F

mais peut-estre aussi trouverez-vous quelque obstacle dans cette victoire. A peine avons-nous appris la défaite de nos Chevaliers, que comme nous l'avions projeté auparavant si ce malheur arrivoit, nous avons fait sonner la Retraite pour celles des nostres qui pouvoient estre dans vostre Camp, où nous avons esté averties que ce son avoit apporté quelque désordre. Nous nous sommes assemblées, & dans le Conseil tenu entre nous, il a esté résolu qu'on vous fermeroit les Portes, & que l'entrée de la Ville ne vous seroit accordée.

GALANT. 67

qu'après que vous auriez consenty à nos demandes. Si vous avez l'injustice de les rejeter, on vous déclare que nous avons poudre & plomb, & des munitions suffisantes pour soutenir un Siège de longue durée. Pour du courage, soyez assurez que nous n'en maquerons pas. Ce que vous nous demandons, braves Chevaliers, est l'avantage de disputer un Prix avec vous. Le Panton & l'Arbaleste ont servy de Théâtre à vostre gloire, & nous vous ofrons dequoy la rendre parfaite, en vous proposant de combattre pour l'Oyseau. Cct.

E ij,

68 MERCURE

Oyseau sera de bois, de la grosseur d'une Merlete, les Aisles éployées & le Corps cuirassé, afin qu'il résiste à la balle du Fusil. On le mettra à la pointe d'une grande Verge de fer, où nous le ferons cloüer & river à force, & il sera en suite élevé à la cime d'un des Saules qui forment la belle Avenüe des Ecluses de la Ville ; mais comme on peut diviser l'Oyseau en quatre, nous voulons aussi partager en quatre Lots ce que nous avons à vous proposer.

I.

Qui emportera l'Aisle droite,

GALANT. 69

aura une Garniture de Rubans, Gands, Bandrier, Epée, le tout de cinquante Loüis.

II.

Pour l'Aisle gauche, un Castor & de Plumes, avec une Garniture, des Gands & des Manchets de Point-d'Espagne, du prix de vingt Loüis.

III.

Pour la Teste & le Col de l'Oyseau, deux Fusils & deux Paires de Pistolets des plus curieux & des plus beaux.

IV.

Pour le Corps, la liberté des derniers Vaincus, avec le droit des Victorieux.

70 MERCURE

Voilà nos intentions. Nous attendons votre Réponse avec une extrême impatience , c'est à dire votre consentement , vous estimant trop pour vous croire capables de refuser un pareil Défi. Il ne vous fera jamais honteux d'avoir combattu avec des Femmes, qui n'ont de leur Sexe que la taille , la douceur , & la beauté ; sans pour le courage & la hardiesse , on nous le verra toujours disputer avec les plus vigoureux.

Cette Lettre lueë , le Roy dit beaucoup de choses à l'avantage de ces généreuses.

Héroïnes, & fit convenir ses Chevaliers qu'il falloit leur aller rendre les armes, & leur remettre les Vaincus entre les mains. La joye parut générale, & mille Gens qui estoient témoins de tout, poussèrent un cry qui se fit entendre jusque dans la Ville. En mesme temps tous les Chevaliers vainqueurs prirent chacun un Vaincu, & les conduisirent à la Porte. La Dame parut lors que le Trompette eut fait le signal; & la résolution que l'on avoit prise luy ayant esté expliquée.

72 MERCVRE

au nom du Roy par un Chevalier, qui luy dit fort galamment qu'ils venoient changer de condition avec leurs Captifs, elle répondit d'une maniere aussi obligeante que spirituelle, qu'elles ne pouvoient accepter leurs offres; que les vouloir rendre Arbitres du sort des Vaincus, c'estoit aller au dela de la générosité; qu'estant leurs Esclaves de bonne guerre, elles auroient à rougir, si la liberté leur estoit renduë par une autre voye; & que puis qu'ils les avoient

avoient assez estimées pour vouloir bien consentir à leurs demandes, il estoit juste que par leur valeur & par leur adresse elles méritassent de rompre leurs fers, ou qu'elles en fussent chargées elles-mêmes. On disputa quelque temps, & enfin les Chevaliers furent contraints de céder. Le Roy estant informé de tout, fit assembler son Conseil. Il fut résolu que l'on renvoyeroit un Chevalier pour complimenter les Dames sur un procédé si généreux, & pour les prier en mê-

Novembre 1681.

G

74 MERCVRE

me temps d'ouvrir les Portes afin qu'ils pussent continuer leur Triomphe. La mesme Dame qui avoit déjà parlé, promit qu'on tiendrait les Portes ouvertes; mais pour le Triomphe, elle pretendit qu'il seroit borné, c'est à dire, que les Chevaliers vainqueurs ne traverseroient que la moitié de la Ville, ou bien que leur marche estant deux à deux, il n'y auroit qu'un costé armé, pour marquer par là que leur victoire n'estoit pas entiere. Le Chevalier eut beau dire qu'il n'y avoit point d'e-

temple qui autorisast leur
 prétention; que c'estoit bor-
 ner le droit de la Royauté,
 & que dans la suite, les Etran-
 gers estimeroyent moins le
 Prix des Chevaliers de leur
 Ville, s'ils avoient à craindre
 d'estre assujctis à des Loix
 nouvelles. La Dame répon-
 dit au nom de toutes, que ce
 qui pouvoit arriver un jour,
 ne les touchoit point; qu'
 elles estoient résolües de ra-
 cheter la liberté de leurs
 Chevaliers aux despens de la
 leur propre, & qu'elles ne
 souffriroient jamais qu'on

prist aucun droit sur elles qu'à tres-juste titre ; que si ces conditions bleffoient le Roy & ses Chevaliers, ils pouvoient faire leur Triomphe dans les Fauxbourgs, ou se rendre maistres de la Ville, s'ils ne croyoient pas qu'elles fussent assez fortes pour la bien défendre. Le Chevalier estant allé faire son rapport, le Roy trouva qu'ayant affaire à des Dames, il estoit de leur honneur & de leur galanterie, de se soumettre à leurs volontez ; que cependant, comme borner leur

Triomphe selon leurs prétentions, seroit renoncer aux avantages qu'ils venoient de remporter sur la Ville, il estoit plus à propos de le remettre jusqu'à ce que tout fust prest pour le Combat de l'Oyseau, dont ils gagneroient aisément le Prix. On alla dire aussitost aux Dames que le Roy & ses Chevaliers mettoient bas les armes, qu'elles n'avoient qu'à ouvrir les Portes, & que tous leurs différens se termineroient dans un Bal qu'ils leur donneroient le soir, ne vou-

78 MERCURE

lant songer qu'à ce qui pour-
roit leur causer quelque plai-
sir , jusqu'à ce qu'elles euf-
sent préparé tout ce qu'elles
croiroient necessaire pour le
Combat qu'elles vouloient
entreprendre. Leur réponse
fut, que le naturel des Fem-
mes estant défiant, elles les
prioient de leur envoyer en
ostage deux de leurs princi-
paux Chevaliers, qu'elles
traiteroient assez agreable-
ment pour leur donner lieu
de se louer d'elles, & qu'en
mesme temps on leur ouvri-
roit les Portes. Les Ostages

furent aussitost donnez , & les Chevaliers ayant renvoyé tous leurs Chevaux, entrèrent sans armes dans la Ville. Leur étonnement fut grand, quand ils y trouverent les Dames rangées en haye , armées d'un Mousquet & d'une Epée, avec un Chapeau & un Juste-au-corps. Elles firent leur décharge en l'air ; & les Chevaliers, apres mille complimens sur leur bravoure, les déchargèrent de leurs Armes, qu'ils firent porter par ceux de leur Suite ; & les

80 MERCVRE

ayant prises par la main, ils les menerent au Lieu que l'on avoit préparé pour le Roy du Prix. Elles y furent superbement régalées, & il y eut Bal, Collation, Concert, & réjouissance entiere tout le reste de la nuit. Le lendemain, elles donnerent ordre pour leur Prix, résolurent la maniere dont elles s'habilleroient, & firent porter parole aux Chevaliers, qu'elles seroient prestes pour le Combat proposé, le 21. Septembre, jour de S. Mathieu. Ce jour-là estant venu,

GALANT. 81

elles se rendirent dans la Chambre de leur Conseil, où chacune s'estant habillée à son avantage, elles monterent à cheval sur les dix heures, & allerent en tres-bon ordre dans le Pré S. Nicolas, joignant les Ecluses de la Ville, qui est le Lieu ordinaire de la Promenade. Rien n'estoit mieux ordonné, ny plus charmant que leur marche. A la teste de leur Compagnie estoient deux Trompetes, & quatre Hautbois; dans le milieu, leur Enseigne, quatre Violons, & six

82 **MERCURE**

Flustes douces; & à la queue, quatre Hautbois, avec deux Trompetes. Elles firent l'Exercice dans ce Pré, & il n'y eut aucun des Spectateurs qui n'admirast leur adresse. En suite, elles retournerent dans la Ville, où elles avoient ordonné un magnifique Repas pour régaler les Chevaliers combatans, qui depuis deux jours s'estoient rendus à Charolles. On se mit à table sur le midy, & la Compagnie fut servie par les Chevaliers vaincus, qui portoient tous une Chaîne de Rubans

penduë au col, pour marque de leur esclavage. Le Dîné finy, les Dames avertirent les Chevaliers qu'il estoit temps de partir. Chacun monta à cheval. Les Dames eurent la droite, & les Combatans la gauche, avec les Esclaves qui marchoient à leurs costez. On n'entendoit en tous lieux qu'acclamations de joye. Toutes les Fenestres estoient remplies d'un nombre infiny de Spectateurs; & en plusieurs endroits de la Ville, on défonça des Tonneaux de Vin, où

84 MERCURE

tout le monde eut la liberté
 de boire. Les deux Compagnies
 marcherent en tres-
 bon ordre jusqu'au Lieu du
 rendez-vous où l'on avoit
 élevé l'Oyseau. Il y avoit fix
 Tentes dressées, deux pour
 les Combatans & les Com-
 batantes ; & les quatre au-
 tres, pour les Spéctateurs &
 les Instrumens. Lors que
 l'on fut prest de commen-
 cer, la Dame qui jusque-là
 avoit parlé pour toutes les
 autres, dit aux Chevaliers,
 que pour empescher qu'il
 n'y eust aucun desordre, il

falloit régler le nombre de ceux qui devoient tirer. On en nomma neuf de chaque Party, & l'honneur du premier coup fut laissé aux Dames. Celle qui fut choisie pour cela, salua la Compagnie pendant les fanfares des Trompetes; & du coup qu'elle tira, elle donna dans la Feuille, directement au dessus de la teste de l'Oyseau. Cet heureux essay fut pris pour un bon augure. Il faut vous dire ce que c'est que cette Feuille. Comme l'Oyseau est petit, & qu'on

86 MERCVRE

auroit peine à le découvrir, par la distance qu'il y a du lieu d'où l'on tire, à celtuy où l'Oyseau est élevé, l'on met une Feuille de fer blanc par derriere, rabatuë en arcade par dessus sa teste, afin qu'on le puisse voir par la reverberation du Soleil. Ce premier coup de la Dame luy attira l'applaudissement de tout le monde. Les Chevaliers tirerent en suite, mais sans aucun avantage. Dans le second coup que l'on tira, l'Aisle droite de l'Oyseau fut emportée par la Dame ; &

tous les autres de chaque Party n'attraperent que la Feuille. Au troisiéme coup, un des Chevaliers abatit l'autre Aisle. Au quatriéme, une des Dames emporta la Teste. Il n'y eut rien au cinquiéme de part ny d'autre, non plus qu'au septiéme ; mais au sixiéme, une autre Dame abatit la Feuille ; & au huitiéme, celle qui avoit eu déjà de grands avantages, emporta l'Oyseau. On courut le prendre, & on l'apporta à cette illustre Victorieuse, à qui chacun s'empressa de mar-

quer la joye. En meſme temps elle fut proclamée Reyne au ſon des Trompettes, & au bruit des Fuſils qu'on tira de toutes parts. Les Chevaliers qui regardoient les honneurs qu'on luy rendoit, comme des reproches de leur déſaite, furent obligez de ſe ſoumettre à leur tour. Ils ſe jetterent aux pieds de ces belles Amazones, & leur dirent d'une maniere fort ſpirituelle, que ce n'eſtoit pas la premiere fois qu'elles les avoit vaincus. La Reyne les affura

GALANT. 89

qu'ils seroient traitez favorablement, & fit publier par tout le Camp que l'on remettoit le Triomphe au lendemain, parce qu'il estoit trop tard, & qu'on n'avoit pas le temps de préparer ce qui estoit necessaire pour le rendre plus celebre. Alors tout le monde se retira dans la Ville, les Vaincus meslez parmy les Vainqueurs, comme si l'on fust revenu de la Promenade. Le soir il y eut Bal en plusieurs endroits. Aucune des Dames, qui avoient part au Triomphe,
Novembre 1681. H

90 MERCURE

ne s'y trouva, estant toutes occupées à donner leurs ordres pour le jour suivant. Leur nombre estoit de vingt-quatre, qui le lendemain se rendirent dans le Camp sur les deux heures. Je ne nommeray que celles qui avoient esté choisies pour tirer au Prix. Voicy dans quel ordre commença leur Marche.

Trois Trompetes & trois Hautbois parurent d'abord, suivis d'une Dame, à qui on avoit donné la qualité de Maréchal des Logis. Elle avoit un Juste-au-corps de

GALANT. 91

Tafetas bleu , doublé de rouge , & enrichy d'une Dentelle d'argent, avec une Garniture isabelle , la Jupe, la Culote , & les Bas de mesme. Elle precedoit Mademoiselle de Ganay , Fille de M^r de Ganay, Chevalier, Seigneur de Genelard, Montéguiillon, Langeres , & le Sûeil, qui estoit au milieu de deux des Dames qui n'avoient pas tiré. Chacune d'elles tenoit avec un Ruban un des Vaincus, qui marchaient à pied, sans Armes, & sans Chapeau. Mademoi-

H ij

92 MERCVRE

celle de Ganay avoit ses cheveux enfermez par derriere, dans une Bource nouée d'un Ruban couleur de Cerise; un Castor garny de Plumes couleur aussi de Cerise, & meslées avec des blanches; une Cravate d'un Point tres-fin d'Angleterre, à la Cavaliere; un Juste-au-corps de Satin blanc de la Chine, enrichy de Galons d'or, & doublé d'un Tafetas couleur de Cerise, avec une Jupe de ce mesme Tafetas, au bas de laquelle estoit une Frange d'or. Cette Jupe ne passoit

GALANT. 93

point les genoux. L'Echarpe qui la ceignoit, estoit de Dentelles d'Angleterre pareilles à la Cravate. On luy voyoit sur l'épaule, aux Manches, & à l'Épée, de grosses Touffes de Rubans étroits, couleur de Cerise & blancs. Elle avoit une Culote de Satin blanc, toute couverte de Dentelle d'or, avec un Bas de Soye couleur de Cerise, qui estoit roulé sous le genoüil. Dans cet équipage, elle marchoit fièrement, montée sur un petit Cheval blanc, presque tout couvert de petits

94 MERCVRE

Nœuds de Ruban, de mesme couleur que sa Garniture. Elle souûtenoit son Fusil de la main droite, & le tenoit appuyé sur la custode de son Pistolet.

Mademoiselle de Grandjean la jeune, Fille du Maire de la Ville, paroissoit en suite môtée sur un Cheval Roüan, ayant ses cheveux dans une Bource, & tenant son Fusil comme la premiere, ce qui estoit imité par toutes les autres. Elle avoit à ses costez deux Demoiselles, tenant chacune un Vaincu, & pa-

rées ainsi que celles dont je viens de vous parler. Son Juste-au-corps estoit bleu, garny de Denteilles d'argent, & doublé de feuille-morte. Quantité de Plumes de ces deux couleurs, faisoient l'ornement de son Chapeau.

Mademoiselle des Autels la jeune, Fille du Lieutenant Civil, suivoit sur un Cheval gris - pommelé, accompagnée ainsi que les autres. Elle avoit un Juste-au-corps de Tafetas couleur de Cerise, doublé de blanc; avec une Jupe, & les Bas de Soye tres-

96 MERCVRE

bien assortis; le tout couvert de Dentelles d'or & d'argent, Sa Garniture estoit bleuë.

Mademoiselle Carré, Fille du Greffier en chef, marchoit de la mesme sorte, montée sur un Cheval Pie, ayant un Juste - au - corps bleu, avec une simple Tresse d'or sur les coutures, des Tours - de - bras de Point-d'Espagne, & une tres-belle Garniture.

Mademoiselle de Juchaut la jeune, Fille de M^r de Juchaut Trésorier de France en Bourgogne & Bresse, avoit

un

un Juste-au-corps couleur de chair, doublé de vert, une Garniture blanc, vert, & incarnat, & montoit un Cheval blanc.

Après ces cinq Demoiselles, venoient deux Trompetes & deux Hautbois, précédant Mademoiselle de Juchaut l'aînée, qui portoit l'Enseigne. Sur cette Enseigne estoient peints plusieurs Trophées d'Amour, d'Epées, & de Fusils, & au milieu on lisoit ces quatre Vers qu'on avoit écrits en lettres d'or.

Novembre 1681.

I

98. MERCURE

*Il n'est rien que l'Amour
Icy-bas ne surmonte.
Plus d'un Captif en ce jour
En fait l'épreuve à sa honte.*

Mademoiselle de Juchaut avoit un Castor noir, bordé d'or, sans Plumes, un Justeau-corps de Velours, une Garniture jaune, & montoit un Cheval noir, tout couvert aussi de Rubans jaunes. Deux Trompetes, & deux Hautbois, marchaient derrière-elle.

Mademoiselle Damas de Marfilly, Fille de feu M^r le Comte de Marfilly, & Cou-

fine-germaine de Mademoiselle de Ganay, suivoit seule en qualité de Grand-Maistre de la Maison de la Reyne. Comme elle a la plus belle teste du monde, ses cheveux estoient seulement nouëz par derriere d'un Ruban incarnadin, & l'on en voyoit trois ou quatre grosses boucles, qui ondoyoient sur la croupe de son Cheval. Elle avoit un Castor noir, couvert de Plumes blanches, bleuës, & incarnadines; un Juste-au-corps de Moire bleuë, enrichy de gros Galons d'or

100 MERCVRE

& d'argent; une Garniture de Rubans en tres-grande quantité des couleurs des Plumes; une Echarpe de Point d'Espagne, or & argent; une Jupe d'un Brocard bleu, à fleurs aussi or & argent; une Culote de Satin incarnat, & des Bas de soye de mesme. Elle montoit un Cheval isabelle tout couvert de Rubans bleus; & comme elle avoit abatu la Teste de l'Oyseau, un Laquais de sa Livrée, portoit cette Teste immédiatement devant elle à la pointe d'une Epée,

GALANT. 101

Douze Chevaliers la sui-
voient quatre à quatre, ayant
l'Epée nuë, comme Gardes-
du-Corps de la Reyne.

En fuite on voyoit Ma-
demoiselle des Landes des
Pierres, Fille de M^r Droüy
des Pierres, Chevalier, Sei-
gneur des Landes, des Pier-
res, & de Douvant, Lieute-
nant General, Civil & Cri-
minel au Bailliage Royal du
Charollois. Elle avoit des
Plumes violetes & blan-
ches, une Garniture de mes-
me, un Juste-au-corps de
Tafetas blanc doublé de vio-

I iij

102 **MERCURE**

let, & montoit un Cheval gris-de-fouris, couvert de Rubans violet & blanc. Elle marchoit seule en qualité de Maréchal de Camp de la Maison de la Reyne, & devant elle estoit un Laquais de sa Livrée, portant la Feuille qu'elle avoit abatuë. Six Gardes suivoient avec deux Exempts, & apres eux paroissoit la Reyne.

C'estoit Mademoiselle Péserat, tres-digne Fille de M^r Péserat, si recommandable par ses belles qualitez, & tres-estimé de tout ce qu'il y

a de Personnes de naissance dans la Province. Il est généreux , magnifique dans tout ce qu'il fait, sçavant autant qu'on peut l'estre, & on peut dire que si sa Table est ouverte à tous les honnestes Gens , son Cabinet est l'Académie des plus beaux Esprits de ce Pais-là. Mademoiselle Peserat est tres-bien faite , a de la beauté , de l'esprit infiniment , parle aussibien Latin que François, sçait la Philosophie & Théologie ; & de tous les Exercices, la Chasse est celuy qu'elle aime le plus.

104 MERCVRE

Rien n'estoit plus brillant qu'elle dans l'équipage où elle parust en son Triomphe. Deux Pages la précédoient, dont l'un portoit son Fusil, & l'autre le Corps de l'Oyseau à la pointe d'une Epée. Elle estoit montée sur un Cheval d'Espagne noir, couvert d'une Houffe d'Ecarlate enrichie de Broderies & de Franges d'or & d'argent, la teste, le col, & la queue du Cheval ornez de petits nœuds de Ruban couleur de feu. Ses cheveux, du plus beau noir que l'on puisse

voir, estoient nouëz en Per-
ruque, qu'elle rejettoit né-
gligemment sur les deux é-
paules. Elle avoit une Cra-
vate de Point-de-France avec
cinq ou six feuilles de Ruban
ponceau ; un petit Castor
noir , garny d'une simple
Plume couleur de feu ; un
Juste-au-corps bleu, en Bro-
derie or & argent ; une
Echarpe tres-riche de Point-
d'Espagne, or & argent ; une
petite Jupe ainsi que les au-
tres, de Brocard bleu à fleurs
aussi or & argent, avec une
Frange au bas de la mesme

forte ; une Culote garnie d'une petite Broderie pareille à la Frange , & des Bas de soye couleur de feu. Sa Garniture estoit de petit Ruban ponceau. Elle marchoit d'un air fier & digne d'une véritable Reyne , & avoit à ses costez quatre Demoiselles en qualité de Capitaines des Gardes de sa Personne. Elles portoient l'Epée nuë , & estoient en Juste-au-corps bleu , enrichy de Galons d'or. Deux autres Exempts & six Gardes, trois à trois, alloient derriere la Reyne , &

estoyent suivis du reste des Chevaliers qui venoient de recouvrer leur liberté, tenant chacun un Vaincu avec un Ruban.

Ce fut dans cette ordre que l'on marcha jusques à l'Eglise de Saint Nizier, où les Chanoines chanterent le *Te Deum* en Musique. Les Trompetes & les Hautbois répondirent en Fanfares à chaque Verset, ce qui faisoit un Echo fort agreable. La Reyne y fit venir un Drapeau ; & comme elle est admirable en toutes choses,

108 MERCVRE

elle se leva, fit un grand Discours aux Vaincus sur leur malheur, & leur dit obligeamment que si elle avoit vaincu d'autres Chevaliers, elle mépriseroit la Victoire; & pour leur faire connoître qu'elle leur parloit sincèrement, elle adjouâta que pendant la marche il luy estoit tombé en pensée de créer un Ordre en faveur duquel la liberté leur pourroit estre renduë, car il est porté par les Loix du Prix de ce Pais, que ceux qui seront vaincus resteront sujets jusqu'à ce qu'on en tire un

autre. Toutes les Chevalieres s'estant approchées, elle demanda si elles ne voudroient pas consentir à l'Institution de cet Ordre, dont elles scauroient les Vœux dans leur premiere Assemblée, les assurant qu'ils ne seroient ny fâcheux, ny rudes à exécuter. Cette proposition ayant esté reçeuë avec joye, elle dit que quand elle auroit fait les Regles & les Vœux de l'Ordre, elle leur en feroit prester le Serment, & qu'alors elle en donneroit les Dignitez à celles qui en seroient jugées

110 MERCURE

dignes. Cependant elle le nomma *l'Ordre des Chevalieres de l'Oyseau*, & leur fit la description de la Marque qu'elle promettoit d'en faire faire, & qui doit estre, un Trophée de Fusils, d'Epées & de Flèches, chargé sur le tout d'un Cœur plein de feu, & au dessous, un Oyseau démembré, le tout noué d'un Ruban, avec cette Inscription, *Libertatis honor & gloria*. En mesme temps elle conféra cet Ordre à toutes ces aimables Chevalieres, & les pria, pour rendre ce jour

GALANT. III

plus éclatant, de donner la liberté à tous le Vaincus. La joye redoubla de toutes parts. Les Chevaliers Etrangers reçurent , comme ils devoient , le Don qui leur estoit fait , & rompirent les Rubans qui leur tenoient lieu de Chaînes. Les Hautbois & les Trompetes faisoient cependant retentir toute l'Eglise. Chacun en sortit tres-satisfait , & les Dames estant remontées à cheval , firent le tour de la Ville dans le même ordre que je vous ay déjà décrit.

112 MERCVRE

Le seul changement qu'on y remarqua, fût que les Vaincus montant aussi à cheval, allèrent au rang des Chevaliers de Charolles. Le tour de la Ville estant achevé, on se rendit chez M^r Peserat, Pere de la Reyne. On y servit un magnifique Repas, auquel succéda le Bal qui dura toute la nuit. Le lendemain, les Chevaliers traitèrent les Dames, & les autres jours de la semaine se passerent en plaisirs. On me promet de m'apprendre quels auront esté les Vœux de ce

GALANT. 113

nouvel Ordre , & les galantes Cerémonies que l'on aura observées pour le Serment de fidélité. C'est dont j'auray soin de vous instruire sur ce qu'on m'écrira.

Les Paroles que vous trouverez icy notées sont de M^r Daubaine, dont vous avez déjà veu de fort jolis Vers. L'Air est d'un habile Maître.

CHANSON.

ON peut encor dans la Prairie
Mener quelquefois son Trou-
peau,

Et cependant, la volage Silvie
Ne veut plus sortir du Hameau.

Novembre 1681.

K

II4 MERCURE

*Le froid n'est pas ce qui l'arreste,
Je ne l'ay que trop reconnu.
A suivre mon Rival on la voit tou-
jours preste,
C'est pour moy seulement que l'Hyver
est venu.*

Il est assez rare que l'A-
mour soit sans rigueurs. Si
vous en voulez sçavoir la rai-
son, vous la trouverez dans
la nouvelle Fable que je
vous envoie. Elle est de M.
Bardou de Poitiers.



S22SSS2SSSS2SSSSS2S

L'AMOUR,

ET LA MORT.

FABLE.

L Es deux Tyrans de la Nature,
 L'Amour, la Mort, un beau matin
 Se rencontrèrent en chemin,
 Par je-ne-sçay-quelle aventure.
 Ils se font d'abord compliment,
 Se disent qu'ils s'en vont dans un
 certain Village,
 Où sous les Loix d'Hymen s'engageoit un Amant,
 Et d'un commun consentement
 Ils résolvent de faire ensemble
 le voyage.

K ij

116 MERCURE

Pour en moins ressentir les incommoditez,

*Ils s'entretiennent de nouvelles,
Mille Contes badins font par eux
debitez,*

*Car l'Amour se repaist sur tout de
bagatelles.*

*Sur le midy que la chaleur
Invite les Passans à l'ombre,
Nos Voyageurs couverts de poudre
& de sueur,*

*Se tirent à l'écart dans un Bocage
sombre,*

*Pour y respirer la fraîcheur.
La place estoit tenable ; une claire
Fontaine*

*Couloit dans cet aimable Lieu,
Et des Zéphirs la douce haleine
Porta bientôt le petit Dieu
À se coucher au bord de l'Onde.
La Mort en fit autant, & tous deux
de concert,*

GALANT. II7

Après avoir posé dessus le Tapis vert
Leurs Arcs & leurs Carquois, se
funestes au monde,

Dans ce Bois, à l'abry des ardeurs
du Soteil,

S'abandonnerent au sommeil..

25

Ces deux Ennemis de la vie

Dormoient assez tranquillement.

Les Soucis, les Chagrins, & la Mé-
lancolie,

Reposoient avec eux dans cet heureuse
moment..

Que nostre sort, hélas! estoit digne
d'envie,

Si d'un sommeil mieux affermy,
Sans s'éveiller jamais, tous deux
eussent dormy!

Je ne sçay quel Démon contre nous
en colere

Troubla cette charmante Paix.

118 MERCURE

*Tout d'un coup un nuage épais
Dérobe au Soleil sa lumière;
Le feu de mille Eclairs brille de toutes
parts,*

*On entend gronder le Tonnerre,
Et le Ciel irrité semble priver la
Terre*

*De ses favorables regards,
Quand tout d'un coup le Foudre
avec un bruit horrible
Tombe sur le Bocage où reposoit l'A-
mour.*

*Réveillé par ce coup terrible,
Il voit en feu les Arbres d'alentour:
Combien ce petit Dieu, dont le cœur
est si tendre,
De ce spectacle affreux fut-il épou-
vanté ?*

*(Car pour l'autre Divinité,
Sans s'étonner de rien, elle voit tout
en cendre.)*

*Croyant estre perdu, dans cette extré-
mité,*

*Il eut recours aux cris, aux larmes,
Et se hâta de partir de ce Lieu*

*Où l'on n'avoit nul respect pour un
Dieu;*

*Mais voulant reprendre ses armes,
Dans son impatient transport,
Il prit sans y penser le Carquois de
la Mort,*

*Et laissant à cette Inhumaine
Les Traits dont il bleissoit & Tyrcis,
& Climene,*

*Triste, troublé, confus, accablé de
frayeurs,*

Il se mit à gagner la Plaine.

*La Mort en mesme temps chercha
fortune ailleurs.*

SS

*Après un si fâcheux orage,
On voit venir le calme & la sérénité.*

120 MERCVRE

Et du Soleil la brillante clarté
Dissipa cet épais nuage.

L'Amour alors revenu de sa peur,
Voulut de cet affront s'aller plaindre
à sa Mere;

Il se mit de mauvaise humeur,
Et fut décharger sa colère
Sur un jeune Berger, qui dans un
Lieu charmant,

Sans amour, sans inquiétude,
Jouïssait fort innocemment
Des douceurs de la solitude.

Le petit Dieu troubla cet heureux
fort

D'une maniere assez terrible;
Car voulant luy donner un cœur tendre
& sensible,

Il tire, mais hélas! il luy donne la
mort.

Il causa bien d'autres allarmes;
Mille innocens Bergers, mille jeunes
Beautez,

Sentirent l'effort de ses armes.
 On n'entendoit de tous costez
 Que cris, que soupirs, & que lar-
 mes,
 Et tous les Echos d'alentour
 Se plaignoient tristement des rigueurs
 de l'Amour.

S2

La Mort de son costé faisoit bien du
 ravage.

Mille Vieillards dans un seul jour
 Quiterent du Sijx le rivage,
 Pour s'embarquer avec l'Amour.
 Elle eut beau dire, elle eut beau
 faire,

Ses Traits n'avoient rien que de
 doux,
 Tout estoit renverse, les Vieux cher-
 choient à plaire,
 Et se mesloient de faire des Jaloux;
 Tandis que l'aimable Jeunesse,
 Novembre 1681. L

122 MERCURE

*Triste, & le cœur gros de soupirs,
Abandonnoit à la Vieillesse,
Les ris, les jeux, & les plaisirs.*

ES
*Depuis cette Aventure & bizarre
& cruelle,
La fierté, les rigneurs, succedent à
leur tour,*

*Et la Beauté la moins rebelle
S'alarme au seul nom de l'Amour.*

La mort de M^r de la Baume, Conseiller au Parlement de Dauphiné, arrivée le 20. du dernier mois, a fort affligé icy plusieurs Personnes qui avoient pour luy une estime particuliere. Je vous ay parlé fort amplement de cette Fa-

mille, en vous apprenant le Mariage de M^r de la Baume, Seigneur de Chasteaudouble. M^r de la Baume Pere du Defunt, ne fut pas moins confideré des Puiffances, que l'avoient été les Prédeceffeurs. Les deux Comtes de Soiffons, & le Connestable de Lefdiguieres, Gouverneurs, & Lieutenans Généraux en la Province de Dauphiné, l'employerent plusieurs fois en des Commiffions, pour des Affaires importantes à l'Etat, deçà, & delà les Monts. Il fit en fuite

L ij

124 MERCURE

la fonction de Procureur General au Sénat de Savoye sous Louïs XIII. tant que ce Monarque voulut estre Souverain de cette Principauté, & eut plusieurs Enfans d'une Heritiere., qui estoit Nièce du Sous-Doyen & Garde des Sceaux du Parlement de Grenoble. Celuy dont je vous apprens la mort estant l'ainé, prit la profession de la Robe, & a passé quarante ans dans la Magistrature, où il s'est acquis beaucoup d'estime dans le Parlement de Dauphiné, & dans la Commission de la

Chambre de Justice de Paris. Il ne s'est point voulu marier, afin de suivre avec plus de liberté le panchant qu'il a toujours eu pour les belles Lettres. Jamais Homme ne s'appliqua plus que lui à la lecture. Il a donné sa Bibliothéque aux Jésuites de Grenoble qui l'ont assisté à la mort, & laissé pour Heritier un de ses Neveux, qui porte le nom de la Baume-Pluvier, Marquis d'Aiglay, Gouverneur de la Ville, Tour & Chateau de Crest, qui est un des Gentilshommes les

26 MERCURE

plus accomplis de la Province, & qui d'ailleurs a de très-grands Biens. Il sera le fixième Conseiller de la Famille dans le même Parlement. M^r de la Baume portoit, d'or, à la Bande vivrée d'azur, à deux Hermines de sable.

Cette mort a esté suivie de celle de Madame la Première Présidente de la Berchère, morte à Dijon sur la fin du même mois. Tous ceux qui la connoissoient l'ont fort regrettée, & particulièrement les Pauvres qu'elle secouroit.

par des charitez continuelles.
 Elle estoit Veuve de M^{le} le
 Goux de la Berchere, Pre-
 mier Président du Parloement
 de Bourgogne avant qu'il le
 fust de celuy de Dauphiné,
 Sœur de feu Messire Geor-
 ges Joly, Chevalier, Baron
 de Blaisy, Second Président
 à Mortier au Parlement de
 Dijon, & More de M^{le} le
 Goux de la Berchere, Maître
 des Requestes, Marquis d'In-
 teville, Comte de la Roche-
 pot, & Baron de Toisy, de
 M^{le} l'Evesque de la Vaur, de
 feuë Madame la Comtesse

L iiii

d'Estain; de Madame le Coq de Goupilliere; & de Madame la Marquise de Boury. Je vous ay déjà parlé plusieurs fois de la Maison de le Goux de la Berchere, qui porte pour Armes, d'argent à la *Teste de Mort au naturel bandée d'argent, accompagnée de trois Molletes de Branches, deux en chef, & une en pointe.* Celle de Joly dont estoit Madame de la Berchere, est une des plus anciennes, & des mieux alliées de la Province. Elle tire son origine de Messire Antoine Joly, l'un des plus

côfidérables Confeillers d'Etat du Duc de Bourgogne il y a plus de trois Siecles ; & porte, au premier & dernier quartier, d'azur au Lys d'argent, tigé de sinople, au chef d'or chargé d'une Croix pattée de fable, au second & troisiéme, d'azur au Leopard d'or passant, armé, & lampassé de gueules.

L'Oeuf admirable sur lequel on a trouvé la Figure du Soleil, a donné occasion à la Lettre que je vous envoie. Vous vous souvenez sans doute, de ce que M^r de Vienne-Plancy m'a fait la

130 MERCURE

grace de m'écrire sur cette
matiere.

S2S2S2S222S2S22S

A MADAME LA L. G.
de Bar-sur-Seine.

Vous ne sçavez peut-estre
pas, Madame, qu'à la
mesme heure que vous estes ac-
couchée de vostre dernier Enfant,
une Poule de vostre Villo a fait
un Oeuf qui porte l'image du
Soleil. J'ay consulté sur cette
rencontre d'habiles Connoisseurs
en présages. Ils m'ont tous assuré
que ç'en estoit un, que la Fille

que vous avez mise au monde,
y paroîtroit un jour comme ce bel
Astre, avec éclat & gloire. Un
augure si heureux est en verité
bien digne d'une Mere aussi ai-
mable & aussi brillante que vous,
& mérite d'autant plus de créan-
ce, que vostre Fille a déjà comme
les Etoiles, l'avantage d'estre
belle dès son Orient. On dit
qu'Helene sortit d'un Oeuf; &
cette Fable n'a esté inventée,
que pour exprimer la blancheur
du teint de cette Grecque; mais
il suffira de parler du vostre, pour
donner une grande & juste idée
de celui de vostre Fille, puis

132 MERCURE

qu'elle vous ressemblera. Jamais
teint n'eut tant de blancheur &
tant d'éclat pour une Brune.

Tout ce qu'on dit des Roses &
des Lys,
Ne sçauroit exprimer un si beau
coloris;
Il efface le teint de la plus belle
Blonde,
C'est le teint le plus beau du
monde.

Vos yeux n'ont pas moins de
charmes que vostre teint. Il n'en
fut jamais de plus propres à faire
des conquêtes, & il y a bien plus
de plaisir à les regarder, pour
sçavoir comme ceux de vostre

*bel Enfant seront faits, qu'à con-
sultier le Soleil & l'Oeuf.*

*A la Mere d'Amour vous les avez
pareils;*

*Ils percent jusqu'au fonds de
l'ame,*

*Et sont eux-mesmes des Soleils,
Puis qu'ils portent par tout la
lumiere & la flâme.*

*Ce seroit inutilement que je
vous dirois l'effet que ce beau
teint & ces beaux yeux ont pro-
duit sur mon cœur; il y a long-
temps que vous le sçavez. Je
vous représenteray seulement
qu'il sera bien doux un jour à
ceux qui prennent part à vos in-*

134 MERCURE

Intéressés comme moy, de voir vostre
aimable Fille briller avec ces
mesmes avantages, & succeder
ainsi à l'empire qu'ils vous ont
acquis sur toutes les Personnes
qui ont l'honneur de vous appro-
cher.

Cet empire n'est pas petit,
Vous estes engageante autant
qu'on le peut estre;
Et quand l'Enfant qui vient de
naître
Sera dans l'âge où tout nous
rit,
Où l'on fait ce qu'on veut, ce
qu'on fait, ce qu'on dit,
Que de gloire pour cette Belle,
De voir à ses genoux
Mille Amans s'enflammer pour
elle

GALANT. 135

Des mesmes feux qu'ils auront
eus pour vous !

Un sort si glorieux ne sera pas
moins doux.

Cette Cour cōstante & fidelle
S'accroîtra d'une Cour nou-
velle,

Où le Ciel luy fera prendre un
charmant Epoux,

Qui l'aimera, fans en estre ja-
loux.

Enfin cette jeune Merveille,

L'image de l'Astre du Jour,

Aussibien que la vostre, & celle
de l'Amour,

N'aura non plus que vous au
monde sa pareille,

Et sa félicité.

Sera telle que sa beauté.

Le présage donne bien de juger

ainsi de son mérite & de sa fortune, pourveu que vous ne luy soyez pas contraire, & que vous l'aimiez autant que vostre cher Fils, & on a sujet d'espérer cette justice de vostre bon naturel, & de l'exemple que vous en donne Monsieur vostre sage Epoux. Mes vœux secondent ce présage & cette espérance, & je suis, Madame, à mon ordinaire, vostre, &c.

LE BERGER DE FLORE.

Il n'y a point d'amitié si forte, qui ne soit sujette à la rupture, lors que l'Amour a ses interets particuliers à

soutenir. Je puis vous en donner un exemple.

Deux jeunes Personnes, aussi agréables que bien faites, se voyant souvent comme Voisines, prirent un si fort attachement l'une pour l'autre, que rien ne sembloit égal à leur amitié. L'une étoit brune, & l'autre d'un blond cendré admirable, & toutes deux avoient les yeux vifs & pleins de feu, le teint fort brillant, & je ne sçay quoy de dégagé dans la taille qui n'aidoit pas peu à les faire regarder. Comme elles

Novembre 1681.

M

138 MERCURE

avoient beaucoup d'esprit, elles donnèrent à leur amitié tout l'agrément qu'elle étoit capable de recevoir. La Brune prit le nom de Serviteur, la Blonde celui de Maistresse, & sous ces deux noms, elles ne se contenoient pas de se parler d'une manière très tendre; elles s'écrivoient encor presque tous les jours, & la conformité de leur Sexe les mettant au dessus de la réserve, tout ce que l'Amour fournit de termes passionnez étoit employé dans leurs Billets.

Quelques mois apres leur union , la belle Brune fit une Conqueste. C'estoit un Homme fort riche , à qui une Charge de Conseiller qu'il exerçoit avec grand honneur depuis dix ou douze années dans un des plus célèbres Parlemens de France, donnoit un rang fort considérable. Le hazard luy en ayant fait acquérir la connoissance , il sembla la cultiver par un pur effet d'inclination. Les soins obligeans qu'il luy rendoit, & quelques demy-déclarations qu'il luy

M ij

140 MERCURE

avoit faites, luy donnant lieu de penser qu'il songeoit au Mariage, elle s'en ouvrit avec son Amie. La Blonde prit part à son heureuse fortune, & ne pût venir souvent en apprendre des nouvelles, sans que son Amant la vîst plusieurs fois. Elle avoit un caractère d'esprit doux & engageant, qui malgré elle, fit impression sur le cœur du Conseiller. Il se contraignit d'abord, & cacha ce qu'il sentoît ; mais la contrainte irritant sa passion, il s'abandonna à sa

destinée, & ennuyé de ne voir la Blonde qu'en présence de témoins, il luy rendit visite chez elle. Cette aimable Fille qui la recevoit comme une visite de civilité, n'en fit point mystère à son Amie. C'estoit sa Maistresse qu'elle prétendoit qu'il cherchast en elle, & quelques douceurs qu'il pust luy conter, elle les nommoit douceurs de réflexion qui n'estoient point pour son compte. Il la vit ainsi de temps en temps pendant plus d'un mois, sans que cette Amie

142 MERCURE

en fust allarmée ; mais enfin soit qu'il marquast quelque froideur à la Brune, soit qu'il luy parlast de la belle Blonde avec trop d'estime, elle commença à le soupçonner d'en estre amoureux, & vint avec elle dans un éclaircissement qu'elle ne pût faire sans beaucoup d'aigreur. La Belle n'eut aucune peine à la satisfaire. Elle l'assura qu'elle banniroit le Conseiller, & luy tint parole, en le priant la premiere fois qu'il la revit, de ne luy plus rendre aucune visite. Cette prière,

dont il estoit fort aisé de
comprendre les raisons , eue
un succès tout contraire à
celuy qu'on attendoit. Elle
marquoit une beauté d'ame
qui charma le Conseiller , &
ne servit qu'à haster ce qu'il
avoit résolu de faire. Après
s'estre plaint de la rigueur de
cette aimable Personne , il
luy dit dans les termes les
plus sérieux & les plus sou-
mis , qu'il n'y avoit qu'elle
seule qu'il fust capable d'ai-
mer , & qu'il ne prétendoit
point , pour quelques soins
rendus sans dessein à son

144 MEROVÉE

Amie, avoir renoncé au droit de disposer de son cœur, qu'il estoit à elle depuis le moment qu'il l'avoit veüe; qu'aucune autre n'y auroit jamais de part; & que s'il estoit assez heureux pour ne luy déplaire pas, il luy donneroit de promptes marques du sacrifice qu'il luy en faisoit. Quoy que la Belle ne püst se défendre de répondre avec estime à une déclaration si obligeante, elle en témoigna beaucoup de chagrin, & demeura ferme dans la résolution de ne plus souffrir

frir le Conseiller. Toutes les raisons qu'il luy opposa furent inutiles. Il se vit contraint de la quitter apres une longue cōtestation qui n'eut point d'effet, & revint chez elle trois ou quatre fois, sans qu'elle voulust se rendre visible. Comme les obstacles redoublent l'amour, ces difficultez ayant augmenté le sien, il ne garda plus aucunes mesures. Il alla trouver son Pere, & s'imaginant qu'elle ne cherchoit qu'un ordre absolu qui excusast sa conduite, il luy découvrit

Novembre 1681.

N

146 MERCURE

l'état des choses , & le conjura d'estre favorable à sa passion. Le Pere qui vit le Party avantageux , luy promit de vaincre les scrupules de sa Fille ; & ne voulant pas se servir contr'elle de sa pleine autorité, il se contenta de luy donner libre accès chez luy, ne doutant point que le temps, son amour , & son mérite, ne luy fissent obtenir le consentement qu'on luy refusoit. La Belle, obligée de souffrir le Conseiller, que son Pere luy amenoit fort souvent luy-mesme, fit

connoistre à son Amie la violence qui luy estoit faite, & apres luy avoir juré tout de nouveau l'amitié la plus constante & la plus fidelle, elle l'assura que malgré l'obéissance qu'elle devoit à son Pere, on n'auroit jamais à luy reprocher qu'elle eust le cœur assez bas pour luy vouloir oster son Amant. Un procedé si honneste n'adoucit point cette Amie. Elle estoit outrée de ce que le Conseiller avoit cessé de la voir ; & regardant l'aimable Personne qui en estoit cause,

N ij

quoy qu'innocemment, cōme une Rivale, complice en secret de sa trahison, elle prit pour elle autant de haine qu'elle luy avoit auparavant montré de tendresse. Ainsi ses emportemens n'eurent point de bornes. Le commandement d'un Pere estoit un prétexte mandié pour couvrir sa perfidie; & quelques prieres que luy fît la Belle d'attendre à la condamner qu'elle fust coupable, elle n'écouta que sa jalouse colere, & se déclara son Ennemie avec un éclat qui sur-

prit tous ceux qui la con-
noissoient. La rupture fut
entiere , & quand la Brune
sortit de chez son Amie , a-
pres avoir sçeu qu'elle sou-
ffroit encor son Amant , ce
fut avec protestation de ne
la revoir jamais , & de cher-
cher tant qu'elle vivoit les
occasions de se vanger. La
Belle eust pû tourner à son
avantage des honnestetez si
mal receuës ; mais quoy que
le Conseiller n'eust rien qui
dust luy déplaire , elle con-
serva pour son Amie les sen-
timens qu'elle luy avoit pro-

mis éternels, & se fit un point-d'honneur de s'opposer toujours à un Mariage qui l'eust pû rendre suspecte d'avoir agy de mauvaise foy. L'Amante jalouse, dont toutes les passions estoient violentes, ne fut point touchée d'une générosité si peu commune. Sa haine alla jusques à l'excès ; & comme le voisinage luy fournissoit tous les jours quelque occasion d'en donner des marques, sa Mere, à qui cet éclat ne plaisoit pas, changea de Maison, pour en prévenir les sui-

tes, & alla loger dans le Quartier de Paris le plus éloigné de celuy qu'elle quitoit. Cependant les Affaires qui avoient amené le Conseiller à Paris, ayant finy au bout de trois mois par un accommodement avantageux, il voulut sçavoir déterminément à quoy il devoit s'attendre. La Belle ne balançoit point à prendre party, & soit que son cœur ne sentist rien, soit qu'elle fust toujours genéreuse, comme son Pere luy avoit enfin laissé la liberté de choisir, elle pria

cet Amant d'aller offrir à quelque autre ce que son premier engagement luy défendoit d'accepter. Il retourna en Province, remply d'estime pour cette charmante Fille ; & pour se guérir de son amour, il s'y maria presque aussitost avec une assez jolie Personne dont on luy parloit depuis fort longtems. La belle Brune fit la mesme chose un mois apres son départ. Un Amant s'offrit. Il avoit beaucoup de Bien, & quoy qu'il ne fust ny spirituel, ny d'une naissance fort

élevée, la considération de ses avantages l'obligea de l'épouser. Cette occasion parut favorable à son Amie pour renouer avec elle. Si tost qu'elle sçeut son Mariage, elle luy fit demander si elle voudroit recevoir ses complimens. Un nouveau serment de haine paya cette honnesteté. On eut beau luy dire que la maniere dont son Amie en avoit usé faisoit voir son innocence; elle répondit que loin qu'elle eust refusé le Conseiller, elle sçavoit avec certitude qu'il s'estoit

dégousté d'elle, & qu'on pouvoit le connoistre, puis qu'il s'estoit marié dans le même temps qu'il l'avoit abandonnée. Son esprit aigry la rendant si peu traitable, on la laissa dans l'aveuglement où elle voulut rester. Son Mariage fut de fort courte durée. L'Epoux mourut un mois apres cet engagement; & comme l'amour y avoit eu peu de part, la jeune Veuve se cósola bientost de sa perte. Son deüil luy donna de nouveaux charmes. Elle en parut avoir le teint plus brillant;

& sa fortune estant augmentée par le Bien que luy laissa son Mary, elle devint un Party considérable. Six mois de veuvage s'estant écoulés, elle commença à voir le monde, & dans ce temps mesme un jeune Marquis Provincial s'attacha à son Amie. Il estoit bien fait & riche, mais fort délicat en matiere de tendresse. Il cherchoit un cœur qu'il possedast sans partage; & s'il croyoit impossible d'en trouver un qui n'eust rien aimé, il vouloit du moins qu'il n'eust jamais

ressenty une forte passion. A peine eut-il rendu quelques soins à cette aimable Personne, qu'il apprit l'engagement que le Conseiller avoit pris pour elle. Il luy en parla, & elle ne fit aucune façon de luy avouer que ce n'estoit point par manque d'estime qu'elle s'estoit défendue de l'épouser, mais parce qu'elle devoit cette résistance à une Amie qu'elle n'avoit pas laissé de perdre, quoy qu'elle luy eust sacrifié une assez grande fortune. Le Marquis trouva le

procedé de la jeune Veuve si peu vray-semblable apres de si fortes marques d'une solide amitié, que l'Avanture luy devint suspecte. Il voulut s'en éclaircir, & s'informa avec d'autant plus de soin des veritables raisons qui avoient empesché ce Mariage, qu'il luy parut que le Pere de la Belle eust dû se servir de son pouvoir pour la contraindre d'épouser le Conseiller. La chose luy estant contée diversement selon qu'on l'avoit apprise de l'une des deux Parties, il crût

158 MERCVRE

que le mieux qu'il pouvoit faire, estoit d'observer la conduite de la Belle, & de juger par luy-mesme des sentimens dont son cœur estoit capable. Il redoubla l'affiduité qu'il avoit pour elle, & luy voyant charmer tout le monde par sa douceur & par ses honnestetez, il en devint éperduëment amoureux. Vous pouvez croire qu'il ne tarda pas long-temps à se déclarer. Quoy qu'il pust voir aisément que sa déclaration estoit bien reçeuë, il dit à la

Belle, que ne cherchant à se marier que pour estre heureux, il vouloit qu'elle eust le temps de le bien connoître, afin que si elle s'expliquoit en sa faveur, elle n'eust jamais sujet de se repentir. Ainsi il continua ses soins encor plus d'un mois sans parler d'affaires, & ce n'estoit pas assez pour luy de la voir presque à toute heure; il luy écrivoit encor tous les jours, & rien n'estoit si passionné que ses Billets. La Belle estoit entièrement réservée dans ses réponses, & cette

160 MERCURE

réserve qui marquoit sa modestie, plaisoit au Marquis, & le chagrinoit en mesme temps. S'il y trouvoit ce caractère de sagesse & de pudeur qu'on doit souhaiter dans une Femme, il craignoit que les sentimens d'estime dans lesquels elle bor-
noit sa reconnoissance, ne fussent des marques de son peu d'amour. Voila l'état où estoient les choses, quand l'incident le plus impréveu troubla l'union de ces deux Amans. Un jour que la jeune Veuve, qui gardoit toujours

la haine , avoit chez elle grande compagnie , après diverses nouvelles qu'on y debita, une Dame luy apprit que son Amie d'autrefois estoit sur le point de se marier. Elle demanda aussitost à qui. La mesme Personne ayant répondu qu'elle ignoroit le nom de l'Amant, mais qu'on le faisoit fort riche, & qu'il se disoit Marquis, un Cavalier adjouâta que c'estoit avec raison qu'il prenoit ce titre; qu'il estoit de ses intimes Amis, & qu'il pouvoit assu-

Novembre 1681. O

fust sa Maîtresse, qu'elle auroit eu peine à faire un plus digne choix. La jeune Veuve n'ayant rien dit davantage, tourna le discours sur des matieres, dans lesquelles elle fit paroistre un esprit sans trouble & plein d'enjouement. La Compagnie se retirant peu à peu, le Cavalier resta des derniers, & enfin il demeura seul avec elle. Alors remettant sur le tapis le Mariage dont la Dame avoit parlé, elle dit au Cavalier, qu'estant autant de ses Amies qu'elle estoit,

elle ne pouvoit le voir dans l'intérêt du Marquis, sans luy découvrir qu'il ne seroit point heureux, s'il épousoit la plus lâche & la plus dissimulée de toutes les Filles; que luy ayant enlevé le Conseiller par de honteuses avances, elle avoit tâché de le retenir par des faveurs qu'il n'attendoit pas, & qui l'en avoient si fort dégousté; qu'il avoit voulu revenir à elle; que dans l'espérance de l'obliger à luy pardonner sa trahison, il luy avoit fait le sacrifice de toutes les Lettres

qu'il avoit reçues de sa fausse Amie, & qu'il connoistroit en les lisant, que le Conseiller avoit eu des avantages qui la rendoient fort indigne qu'un honneste Homme la considérast. En mesme temps elle tira de son Cabinet un fort grand nombre de Lettres qu'elle luy fit voir. C'estoient celles que la Belle avoit écrites à la jeune Veuve pendant leur intelligence. Elles estoient toutes d'une Maîtresse à un Serviteur, & si pleines d'un amour qui n'a rien de ré-

servé, qu'on n'en pouvoit faire la lecture, sans y trouver la conviction du commerce le plus libre. Le Cavalier la pria de luy confier ces Lettres, & ne les obtint qu'après qu'il l'eust assurée qu'elles ne sortiroient point de ses mains, & que dès le lendemain il auroit soin de les rapporter. Il demeura si persuadé du peu de conduite qu'avoit eu la Belle, qu'il crût qu'en donner avis à son Amy, c'estoit luy rendre un tres-bon office. Il luy demanda, en luy faisant voir le

premier de ces Billets, s'il en connoissoit le caractere. Le Marquis luy répondit aussitost que c'estoit celui de sa Maîtresse; & comme il l'aimoit passionnément, un Criminel à qui on prononce son Arrest, ne montre point plus de trouble qu'il en fit paroître à chaque ligne qu'il lût. A dire vray, les expressions estoient très-fortes. Vous en jugerez par ce Billet, qui fut l'un de ceux qu'on avoit donnez au Cavalier.

Il m'a paru, mon cher Serviteur, que vous me quitastes hier un peu froidement. Je ne sçay si la Dame qui à force de contester vous obligera d'accourir vostre visite, vous avoit mis de méchante humeur; mais à peine jettastes-vous un regard sur moy en vous en allant, & je n'en ay point dormy de toute la nuit. Vous n'aurez pas de peine à me enire au teint broüillé que vous me verrez. Venez promptement réparer cela par vos plus tendres carresses. Je suis tres-disposée à les recevoir, & si vous estes aussi.

168 MERCURE

*amoureux qu'aimé, vous aurez
tout lieu d'estre satisfait.*

Le Marquis fut si outré de
douleur, qu'il resta comme
immobile, sans pouvoir dire
un seul mot. Après un quart-
d'heure de silence, il voulut
prendre ces Lettres comme
des témoins irréprochables
de la folle passion de sa Maî-
tresse dont il prétendoit l'al-
ler convaincre; mais son
Amy refusa toujours de l'en
rendre maître, & il falut
qu'il se contentast de les co-
pier. Il ne le put faire sans
soupirer

soupirer mille fois, & l'excès
 de son amour qui luy pei-
 gnoit la Belle avec mille
 charmes, luy faisant crain-
 dre qu'il ne s'en laissast
 gagner s'il la revoyoit, il ré-
 solut de fuir ce péril, & au lieu
 d'aller chez elle, il luy écrivit
 un Billet, dont son Amy
 se chargea. Ce Billet por-
 toit, qu'il luy disoit adieu
 pour jamais, & qu'il ne pou-
 voit luy mieux prouver qu'il
 l'avoit aimée tres-tendre-
 ment, qu'en luy cachant le
 sujet qu'il obligeoit d'en user
 ainsi. Imaginez-vous avec

Novembre 1681.

P.

combien de surprise elle vit ce changement. Elle s'y estoit si peu attendue, dans la disposition où il marquoit estre de conclure enfin le Mariage, qu'elle crût d'abord qu'il cherchoit à l'éprouver; mais les Amis eurent beau agir. Ils ne pûrent l'obliger à leur rien dire, & il cessa entièrement de la voir, sans s'estre expliqué sur la rupture. Ce fut un fort grand Triomphe pour la jeune Veuve, mais il luy manquoit, pour le rendre entier, d'attirer l'Amant. Elle fit si

bien auprès de l'Amy, qui la trouvant d'une humeur tres-enjouée, la crût capable de consoler le Marquis, qu'il luy en donna la connoissance. Le Marquis se laissa mener chez elle avec plaisir, espérant que les circonstances qu'elle luy découvroiroit des fausses démarches de son imprudente Amie, effaceroient de son cœur ce qu'il luy restoit d'amour. La jeune Veuve qui estoit adroite, donna un tour si spirituel, quoy que tres-malicieux, à ce qu'elle sup-

posa qui s'estoit passé entre la Belle & le Conseiller, que le Marquis luy voyant moins regretter l'Amant que l'Amie, fut persuadé qu'elle estoit sincere, & commença insensiblement à luy rendre quelques soins. Elle y répondit par toutes les complaisances que l'honnesteté luy pouvoit permettre. Elle connoissoit son caractère, & le sçachant délicat sur la tendresse de cœur, elle luy fit voir, sans trop affecter de le vouloir faire, que si le sien prenoit de la passion, ce

seroit la seule qu'elle eust
jamais ressentie. Il ne falut
rien de plus pour luy faire
croire qu'il seroit heureux s'il
réussissoit à s'en faire aimer.
Elle estoit belle & bien faite,
avoit l'esprit vif, beaucoup
plus de Bien que son Amie;
& ce qui estoit un tres-grand
charme pour luy, elle eut
tant de soin de bannir tous
ceux qui luy pouvoient faire
ombrage, qu'en quelque
temps qu'il la vist, il la
trouvoit toujours seule. Il
estoit en bonne main, &
sans faire des avances qui

le pussent refroidir, elle l'obligea bientost à s'expliquer en termes intelligibles. Il crût d'autant moins risquer en se déclarant, qu'il luy restoit encor quatre mois pour achever l'année de son deuil, & qu'il pouvoit pendant tout ce temps étudier son esprit & son humeur, & connoître à fond, avant qu'il s'engageast pour toujours, si l'embarquement n'avoit rien de dangereux. Cette passion nouvelle, dont il se servoit comme d'un remede propre à le guérir de la premiere,

ne pût luy faire oublier la belle Blonde, qui demeurant à l'un des bouts de Paris, ne ſçavoit rien de l'intrigue. Il ſongeoit ſouvent à elle, & quelquefois l'allant regarder de loin dans une Eglise, il eſtoit au deſeſpoir que la modeſtie qu'il voyoit ſur ſon viſage ne fuſt qu'apparente, & qu'un extérieur ſi honneſte ne pût eſtre le garant d'une ſageſſe effective. Le temps ſ'écouloit touſjours, & la jeune Veuve, qui avoit ſujet de craindre qu'on ne découvriſt ſa fourbe, faiſoit

entendre à demy , qu'elle ne vouloit qu'estre pressée pour se résoudre à se marier avant la fin de l'année de son veuvage , quand le Conseiller qui avoit aimé la Belle , fut obligé de revenir à Paris. Le Marquis le sçeut, & souhaita le connoistre. On luy ménagea une occasion de rencontre , dans laquelle ils eurent une conversation particulière. La Belle en fit bientôt le sujet. Le Conseiller en parla avec des marques d'estime qui ne pouvoient partir que d'un Hom-

me véritablement persuadé. Il dit au Marquis qu'il ne sçavoit point ce qui les avoit broüillez; mais que pour luy, s'il avoit esté assez heureux pour en estre aimé, il auroit fait gloire de la préférer aux plus brillantes fortunes; qu'il s'estoit marié par desespoir, & qu'une Amie pour qui malheureusement il avoit eu quelque complaisance en arrivant à Paris, estoit cause que plus de trois mois d'assiduité n'avoient rien pû auprès d'elle. Là-dessus il entra dans le détail de

l'Avanture, & luy peignit en termes si forts la beauté d'ame de cette charmante Personne, que le Marquis demeura embarrassé. Le Conseiller ne luy disoit rien qui ne luy parust tres-vray semblable, mais quelque panchant qu'il eust à le croire, il ne pouvoit démentir ses yeux. Il avoit lû. Les Lettres estoient de la belle Blonde, & le caractere luy en estoit trop connu, pour pouvoir croire qu'il se fust trompé. Le Conseiller parla si longtemps la même Langue,

qu'enfin le Marquis fut obligé de luy dire qu'il estoit discret, & que cependant on n'ignoroit pas qu'il avoit reçu quantité de Lettres qui faisoient voir que les faveurs de la Belle l'avoient payé de ses soins. Il répondit à cela par tant de sermens de n'en avoir jamais eu le moindre Billet, & demanda avec tant d'instance qu'on luy fist connoître les Imposteurs qui publioient cette calomnie, que le Marquis commença d'avoir quelque soupçon de la surprise

qu'on luy avoit fait faite. Il quita le Conseiller, apres en avoir tiré d'autres éclaircissements qui justifioient la belle Maistresse. Quoy que les Lettres qu'il avoit veuës d'elle, fussët écrites à un Amant, & à un Amant favorisé, le Conseiller nioit fortement qu'il en eust reçu aucune; & la fausseté d'une circonstance dans une Histoire contée par des Gens intéressés, engage à tenir le reste suspect. Dans cet embarras, sans prendre conseil que de son amour, il se résolut d'al-

ler chez la Belle , & de s'éclaircir avec elle-mesme du secret commerce qu'on prétendoit qu'elle eust eu. Jugez quel étonnement pour cette aimable Personne , de revoir un Inconstant dont depuis deux mois elle n'avoit eu aucunes nouvelles. Elle le reçeut d'un air fier & froid, mais pourtant civil, & se tint debout, afin qu'il ne parust pas qu'elle voulust l'engager à une longue visite. Le Marquis entra d'abord en matiere, & sans luy nommer la jeune Veuve , il luy dit que

devant se marier au premier jour, il avoit voulu luy venir apprendre le sujet de sa rupture, afin que tombant d'accord des justes raisons qui l'y avoient obligé, elle n'eust pas à se plaindre qu'il eust mal agy. En suite, il la pria d'écouter, & luy ayant lû trois ou quatre des Billets qu'il avoit transcrits, il luy demanda si elle en avoit reconnu le stile. La Belle luy dit, en le regardant assez fièrement, qu'elle n'avoit pas besoin de voir ces Billets en original, pour luy

avoüer qu'elle les avoit écrits à un Serviteur cherement aimé, & qu'elle vouloit, pour l'intérêt de sa propre gloire, & non dans aucune veüe de le contenter, luy en faire voir toutes les Réponses. En mesme temps elle ouvrit son Cabinet, & tira d'une Layete plus de cinquante Billets qu'elle avoit reçeus de son Amie. Le Marquis en reconnut d'abord l'écriture, & par le juste rapport des uns aux autres, il vit le commerce d'Amant & d'Amante si bien étably entr'elles, que rappel-

lant la réserve avec laquelle sa belle Maistresse luy avoit toujours écrit, & faisant réflexion sur les sermens que luy avoit faits le Conseiller, il ouvrit les yeux sur la tromperie. Je ne vous dis point qu'il se jetta aux pieds de la Belle, & qu'en luy faisant de justes reproches, on luy refusa longtemps le pardon qu'il demanda. Ils s'aimoient tous deux, & il n'y a point d'offence que le veritable amour ne fasse oublier. Le Marquis parla au Pere dans ce moment mesme, & ne

GALANT. 185

voulut point sortir qu'on n'eust signé des Articles. Le Party estoit trop avantageux pour remettre au lendemain. On appella le Notaire, & le Mariage se fit quatre jours apres. La seule vangeance que la Belle prit de son Amie, fut d'ordonner au Marquis de la remplir d'espérance jusqu'à la conclusion de l'Affaire, dont il l'avertit luy-mesme par un Billet le jour qu'il se maria. Cet avis donné fut pour elle un coup de Foudre. Il avoit joint au Billet quelques-uns de ceux

Novembre 1681.

Q

186 MERCVRE

qu'elle avoit écrits à la belle Blonde. Elle vit par là que son artifice avoit esté découvert, & pour s'épargner la honte d'avoir des rémoins de la rage où elle fut, elle partit aussitost pour aller à une Terre, d'où elle n'est point encor de retour depuis plus de six semaines que le Mariage a esté fait.

Voyez, Madame, combien quelquefois il est dangereux de condamner sur les apparences. Quoy que les noms de Maîtresse & de Serviteur ayent pensé des-unir

deux cœurs, qu'on pourroit dire formez l'un pour l'autre, ils ne laissent pas d'estre fort communs parmy les Belles. Le galant Rondeau que vous allez voir en pourroit servir de preuve. Il est de Madame la Comtesse de Maroupian de Marseille, qui prenant le nom d'Amant avec une Dame de la mesme Ville, a fait ce Rondeau pour elle, & l'a adressé à un Gentilhomme qu'elles ont choisy pour Confident de leur passion.

RONDEAU.

DE mon amour la flâme est
éternelle;
Quand une fois d'une attitude mer-
veille

Un bel Objet a sçeu blesser mon cœur,
Indifférence, injustice, froideur,
Rebut, oubly, rien ne m'éloigne d'elle.

ES
Je suis perdu, s'il est vray qu'Isabelle
Ait résolu d'estre à mes vœux rebelle,
Car rien ne peut estre égal à l'ardeur
De mon amour.

S2
Mon cher Démon, mon Confiant
fidelle,
Vous qui pour moy faites voir tant
de zele,
De grace, ayez pitié de ma langueur,

GALANT. 189

*Et pour fléchir son injuste rigueur,
Entretenez quelquefois cette Belle
De mon amour.*

M^r le Duc de Mortemar, qui est de retour depuis quelques jours, a esté reçu très-favorablement de Sa Majesté. Il luy est bien glorieux d'avoir montré à son âge autant de conduite & de fermeté qu'il en a fait voir depuis qu'il commande les Galeres. Je ne répéteray point ce que je vous en ay dit dans quatre ou cinq de mes Lettres. Ce mot de Galeres me fait souvenir des reproches

190 MERCVRE

que vous m'avez faite, de ce que vous ayant envoyé il y a quelques mois les noms de celles du Roy, je n'y avois point adjointé ceux des Commandans. Je les ignorois en ce temps-là, & ayant pris soin de m'en informer depuis, je vous les envoie dans l'ordre de leur ancienneté.

La Réale. M^r le Commandeur de la Bréteche, Chef d'Escouade.

La Patronne. M^r de Noailles, Lieutenant General.

La Princesse. M^r de Manse,

Premier Chef d'Escoüade.

La Perle. M^r le Comman-
deur d'Opede, Chef d'Es-
coüade.

L'Invincible. M^r le Che-
valier de Béthomas, Chef
d'Escoüade.

La Forte. M^r le Chevalier
de Bréteüil.

La Victoire. M^r le Cheva-
lier de Janfon.

La Reyne. M^r de Montau-
lieu.

La Valeur. M^r du Vivier.

La France. M^r de la Mothe.

La Fortune. M^r le Cheva-
lier de la Renarde.

192 MERCVRE

La Sirène. M^r de Fourville.

La Brave. M^r le Chevalier
de Mirabeaux.

La Grande. M^r de Mau-
bousquet.

La Belle. M^r le Comte de
Beüil.

La Favorite. M^r le Che-
valier d'Espene.

La Hardie. M^r le Cheva-
lier de S. Héran.

La Fleur-de-Lys. M^r le
Commandeur de Piémoi-
son.

La Superbe. M^r le Cheva-
lier de Rancé.

L'Amazone. M^r le Com-
mandeur

GALANT. 193

mandeur de Rochoüart.

La Fidelle. M^r le Chevalier de Monféron.

La Galante. M^r le Chevalier Duchon.

La Souveraine. M^r le Chevalier de Mareüil.

La Madame. M^r le Chevalier de Roufet.

La Ferme. M^r le Vicomte de Lozun.

La Renommée. M^r le Bailly de Colbert.

La Dauphine. M^r le Chevalier de la Fare.

La Couronne. M^r le Chevalier de Bourseville.

Novembre 1681.

R

194 MERCVRE

La Fiére. M^r le Comte de
Luc.

S. Louis.

La Grande Réale. Où Mes-
sieurs les Capitaines font
garde la nuit.

S. Jean. L'Hôpital des
Forçats invalides.

La Vigilante.

Deux Galliotés. M^r de La-
quaire, Capitaine des deux
Galliotés.

La Subtile.

J'ay à vous apprendre que
le mois passé, il fut jugé au
Conseil du Roy en faveur de

M^{re} Claude de Roncherolles,
 Marquis du Pont S. Pierre,
 Seigneur & Patron de Nostre-
 Dame d'Escoüis, que l'hon-
 neur que les Ancestres ont
 toujours eu en Normandie,
 d'y tenir le rang de premiers
 Barons, de présider à l'Echi-
 quier, & d'estre depuis Con-
 seillers nez au Parlement, de-
 meureroit attaché à l'Aîné de
 la Famille de Roncherolles,
 & non pas à une Terre qui
 est sortie de leur Maison, ainsi
 que le prétendoit M^r de la
 Bazoche, à qui cette Terre
 appartient présentement. La

R ij

Maison dont je vous parle, est la seule en France qui soit de tout temps en possession d'un pareil honneur, Messieurs les Ducs ont aujourd'huy le mesme avantage. Tout le monde sçait qu'il y avoit un Echiquier en Normandie avant la création du Parlement. C'estoit un Tribunal Souverain, où les Barons du Païs rendoient la Justice. L'Aîné de la Maison de Roncherolles y présidoit, & tenoit le premier rang à l'Entrée des Archevesques, apres laquelle ils sont obligez de

Ils en voyer leur Mulle blanche. C'est ce que l'on justifie avoir encor esté fait par Messire Jean de Chanvalon, Archevesque de Rouen. Les Barons estoient anciennement les Grands & Pairs du Royaume. L'Echiquier ayant pris fin, l'Aîné de ceux de cette Maison eut séance au Parlement, & l'a toujours conservée, ainsi que les Archevesques qui l'avoient aussi à l'Echiquier. Ce glorieux avantage leur a esté confirmé par Lettres Patentes de nos Roys, en con-

R iij

fidération des grands services qu'ils ont rendus à l'Etat pendant les troubles, & on les en a veus toujours en possession jusqu'au commencement du Procès dont je vous apprens le jugement. Je remets à une autre occasion à vous parler avec un peu d'ordre des Descendans de cette Famille, & vous diray seulement que Messire Claude de Roncherolles qui en est le Chef, est le vingt sixième dont la Filiation est connue par Fondations & Contracts de mariage. Il est certain qu'il

y a peu de Gentilshommes
 en France, dont les alliances
 soient aussi illustres. L'His-
 toire de la Maison de Chastil-
 lon, fait connoître que nos
 Roys leur ont fait l'honneur
 de les avoir pour Parens; &
 sans vous parler de celui
 qu'ils ont d'estre alliez de
 plusieurs autres Souverains,
 je puis dire que les plus
 considérables Maisons du
 Royaume sont sorties de
 celle de Roncherolles, sça-
 voir, de Longueville, de Bris-
 sac, de la Lutumiere, dont
 Madame de Matignon est

R iiij

200 MERCVRE

Heritiere, de Montcaurel,
de Gouffier Marquis de
Thoys, d'Isorée Marquis
d'Arvaux, de Breauté, de
Créquy Berniculle, de Bour-
bon Sire de Rubanpré, de
Crespin-Monaco & de Vvar-
des, d'Estrées, de Humieres,
de la Motte Houdancour, de
Rosmadec-Molac, de Rieux-
Asserac, de Joyeuse, de Har-
cour, de Richelieu, d'An-
genne, de Ragny, de Gou-
lenne, d'Arpajou, de Ram-
bouillet, de Rambure, de
Roye, de Gonnellieu, de la
Connelais, de Brienne, d'An-

GALANT. 201

glure, de Grouche Marquis de Chépy, de Nollan, de la Luferne, de Stüart Marquis de Montmartin, de Clifson, de Trie, de Tonnerre, Aumale, &c.

On peut encor voir dans quelle estime cette Famille a toujours esté par une Bulle des Papes, qui accorde à M^{rs} de Roncherolles en considération de leur pieté, & de leur ancienne Noblesse, le Privilege de faire dire la Messe sur un Autel portatif par tout où ils pourront se trouver. On voit un Arrest du Parle-

202 **MERCURE**

ment de Paris, qui porte
qu'en reconnoissance d'un
service qui luy fut rendu par
un Rocherolles, dans une
émotion où il se rencontra
avec ses Gens, les Causes de
ceux de cette Famille seroient
appelées immédiatement a-
pres celles des Princes du
Sang. Joignez à cela, que
lors qu'ils ont rendu foy &
hommage, ce n'a esté qu'en-
tre les mains de nos Roys.
Pierre de Rocherolles,
Chevalier des Ordres de Sa
Majesté, le rendit entre les
mains de Catherine de Mé-

dicis , & depuis entre celles de Henry III. Je ne parle point d'un nombre infiny de Fondations , & Aumônes faites à diverses Abbayes , ny de plus de quarante Cures dont la nomination a esté relâchée par eux aux Archevesques , & au Chapitre de Rouën , qui est obligé de faire un Service tous les ans pour ceux de cette Maison , auquel Service M^r l'Archevesque doit officier quand il s'y rencontre. Ce qui est fort remarquable pour cette Famille , c'est

204 MERCURE

qu'on ne sçauroit douter que son établissement n'ait esté fait en Normandie long-temps avant que les Danois y entraissent. Cela paroist par la connoissance que l'on a d'un Rocherolius, qui défendit l'entrée de la Seine au surnommé Horic Chef des Danois, qui pilla Roüen en 845. & par l'avantage que M^{rs} de Roncherolles ont eu de tout temps d'estre Grands Bouteillers de Normandie, à cause de la Terre de ce nom, où il y a un Fief qu'on appelle la Bouteillerie. Cette qualité

leur est donnée dans les
Aveux les plus anciens qu'on
leur ait rendus.

Ils n'ont pas esté confidé-
rez seulement en Norman-
die, comme sortis d'un sang
tres-illustre, mais aussi dans
toute la France. C'est ce que
vérifient les Etats de Blois,
où Messire Pierre de Ron-
cherolles, Marquis du Pont
S. Pierre, & de Chastillon,
fut député de toute la No-
blesse du Royaume, ainsi que
M^r de Senecé, pour en sou-
tenir les intérêts; & dans les
derniers Etats de Norman-

206 **MERCVRE**

die, qui furent tenus pendant la Minorité du Roy, Messire Robert de Ronche-rolles fut député de toute la Noblesse de la Province, & M^r son Fils, Abbé de Baubec, le fut du Clergé. Je serois trop long, si je voulois vous marquer avec quel zele ils se sont toujours portez à la maintenir dans les sentimens de soumission & d'obeissance où nous l'avons veüe. Il ne me reste plus qu'à vous dire qu'il y a eu de tout temps de tres-grands Biens dans cette Maison, & qu'en 1560.

Philippes de Roncherolles, Chevalier des Ordres du Roy, & Renée d'Espinay sa Femme, partagerent avant leur mort à leurs quatre Fils plus de cinquante mille écus de rente, & les plus belles Terres du Royaume.

Il vous sera aisé de connoître par la lecture des Vers que je vous envoie, que celuy qui les a faits n'est pas mal avec les Muses. Il faut vous en dire le sujet. Une Dame des plus réservées à faire connoître les sentimens de son cœur, ayant à

208 MERCURE

passer une partie de l'Eté à la Campagne, recevoit chez elle toute la Noblesse de son voisinage. Un Cavalier s'y rendit fort assidu, & dans quelques Madrigaux qu'il fit pour elle, il se donna le nom de Tircis. La Dame recevoit les Madrigaux sans façon, parce qu'elle aimoit les Vers, & que ceux du Cavalier avoient un tour agreable qui les faisoit lire avec plaisir. Ces Madrigaux l'accoutumerent si bien au nom de Tircis, qu'en se promenant un jour elle l'écrivit sur l'écorce d'un

jeune Hestre. Il fut lû du Cavalier, qui ayant trouvé quelque temps apres le mot de *Fidelle*, écrit encor de sa main sur le mesme Hestre, luy dit d'une maniere fort tendre, que ses desirs estoient satisfaits, puis que sa fidelité luy estoit connue. La Dame rougit, & un je-ne-sçay quel trouble dont elle ne put estre la maistresse, luy faisant connoistre à elle-mesme, qu'elle estimoit plus le Cavalier qu'elle n'avoit crû, apres quelques vains efforts pour déguiser ce qu'elle sentoit pour

Novembre 1681.

S

210 MERCVRE

luy de trop favorable, elle luy permit de croire ce qu'il voudroit de l'embarras où il l'avoit veuë. Deux ou trois jours furent à peine passez, qu'elle écrivit quelques Vers sur la même écorce. C'est là-dessus qu'ont esté faits ceux que vous allez lire.



GALANT. 24

2252 52525 25252 52

REVESTE

D'UN JEUNE HESTRE

aux Mirtes des Jardins de Vénus,
qui sont dans la Ville d'Italie en Cypre.

Mirtes des Jardins d'Italie.
Habitans d'un séjour si
doux,

Un Arbre-Etranger vous supplie
Qu'on le reçoive parmi-vous.

SE

Il est vray, je ne suis qu'un Hestre,
Né dans des Lieux qui vous sont
inconnus;

Mais avec tous cela, peut-estre
Je vau^x un Mirte de Vénus.

S ij

212 MERCURE

§2

C'est la prendre un peu haut, Mirtes,
je le confesse,
Et non pas cependant plus haut que
je ne doy,
Si vous me demandez mes Titres de
Noblesse,
Je les porte gravez sur moy.

§2

Sçachez que l'autre jour une aimable
Bergere,
Errant dans nostre Bois, rêvense,
solitaire,
Vint sous nos ombrages charmans.
A sa douce langueur, à sa démarche
lente,
Nous dismes aussi-tost, c'est quelque
jeune Amante,
Car tous les jours nous voyons des
Amans.

S2

Elle cherchoit des yeux une écorce
nouvelle,

Jeunes Hestres s'empressoient tous
D'offrir leur écorce à la Belle,
De ces marques d'honneur nous sommes
fort jaloux,

Heureusement je fus choisi par elle.

S2

Elle grava, Tirsis, moy ravi de
prester

Mon écorce naissante à cet aimable
usage,

Glorieux de son choix, je semblois
m'en vanter

Aux Hestres envieux de tout mon
voisinage.

Deux ou trois jours après, elle vint
ajouter

Et le mot de Fidelle, & ce petit
Ouvrage.

S2

En rêvant dans ce Bois à qui m'a
 sçeu charmer,

Sur cette écorce tendre & belle
 Je gravay son nom seul, sans par-
 ler de son zele,

Tous les Bergers du nom le ve-
 noient réclamer;

Mais à présent que j'ajoute,
 Fidelle,

Tirfis des Amans le modèle
 S'y connoitra luy seul, puis qu'il
 sçait seul aimer.

S2

*Ah ! si vous aviez vu cette jeune
 Personne,*

*Si vous connoissiez sa beauté,
 Vous ne blâmeriez pas, Mirtes, la
 vanité*

Que sa confidence me donna.

§2

Nos Hestres les plus vieux qui mille
 & mille fois

Préterent aux Amans leur ombre fa-
 vorable,

M'ont dit d'une commune voix

Qu'ils n'ont jamais vu dans nos
 Bois

Une Bergere plus aimable.

§3

J'ay demandé son nom à ces petits
 Amours,

Qu'en foule depuis quelques jours

Un desir curieux dans nostre Bois
 amene,

Et dont autour de moy se fait un grand
 concours

Pour voir les Vers dont mon écorce
 est pleine.

C'est Iris, m'ont-ils dit, & l'A-
 mour se promer

216 MERCURE

De tirer une gloire extrême
De ce qu'elle t'a pû confier son
secret;
Depuis assez longtemps elle
aime,
Et son cœur n'en avoit pas fait
La confidence à son cœur même.

25

Tirsis, (& quel Amant n'est-ce
pas que Tirsis ?)
Quoy qu'elle partageast ses
amoureux soucis,
N'en pouvoit obtenir un aveu de
sa bouche..
Enfin, apres un long ennuy,
Il sçait depuis un mois que son
amour la touche,
Et tu l'as sçeu presque aussitost
que luy.

25

Songe que cette Iris obstinée
au silence

Et qui n'aimoit qu'en se cachant
de toy,

Ne vous a mis que trois dans
cette confidence;
Elle-mesme, Tirsis, & toy.

SS

*Voila quelle est mon Avanture.
Fier de tant d'honneur, je suis las
De vivre en une foule obscure
D'Arbres que l'on ne connoist pas.*

SS

*Souffrez que chez vostre Déesse
Par les Amours je me fasse emporter,
Je suis en ma verte jeunesse
Et propre encor à transplanter.*

SS

*Parmy-vous de nouveau je me pré-
pare à naistre,
D'Iris & de Tirsis vous verrez l'a-
mour croistre,*

En mesme temps que je croistray.
Novembre 1681.

I

218 MERCURE

*Dans ces heureux Jardins que la
Déesse habite,
J'en pourrois bien avoir quelque
visite,
Grace aux Vers de sa main que je
conserveray.*

25

*Ne craignez point la conséquence,
Ny qu'un nombre trop grand de
Hestres transplantez
Ne regne enfin de tous costez
Dans les lieux de vostre naissance.*

25

*Recevez-les, sous ceux qui porteront
écrits,
De tendres Vers d'une Bergere
Qui vaille la Bergere Iris,
Et soyez surs de n'en recevoir guère.*

25

*Vous voyez mes desirs, daignez les
approuver.*

*Mirtes ai si toujours une main im-
mortelle*

*Prenne soin de vous cultiver,
Et chaque Mirte mâle, ait son Mirte
femelle.*

Je vous entretins le mois
passé de l'entrée des Trou-
pes du Roy dans la Citadelle
de Casal , mais j'accom-
pagnay cette nouvelle de si
peu de circonstances, qu'une
Lettre qui en est toute rem-
plie, m'estant tombée depuis
ce temps-là entre les mains,
je croy vous faire plaisir de
vous l'envoyer. Elle est d'un
Homme fort intelligent &

T ii

120 MERCURE
fort exact , & contient des
choses qui n'ayant point en-
cor esté sçeuës , méritent
bien qu'on parle deux fois
d'une événement aussi re-
marquable que celuy dont
elle traite.

25252:522252 52255

LETTRE

D'UN OFFICIER
des Troupes de la Citadelle
de Cazal.

De Cazal le 9. Octobre 1681.

*JE vous ay appris , Monsieur ,
ce qui c'est passé jusques à
l'arrivée de nos Troupes en Dau-*

phiné. La discipline qu'elles y ont observée est une chose in. nouïye jusques au Regne de Louis le Grand. Elles n'y ont pas pris un grain de Raisin , ny fait le moindre désordre. Je ne parle point par exagération , je dis la vérité toute pure. Cette belle discipline vient du bon choix de la Cour , qui n'employe que de sages Généraux, & des Intendants fort prévoyans. On a campé par tout sans entrer dans aucune Ville ny Village , & sans aller au Fourrage ny au Bois , parce que sous ce prétexte , on auroit pû s'écarter mal-à-propos.

T iij

222 MERCURE

Les Troupes ont trouvé leur Camp marqué dans toute la marche, du Pain, du Vin, de la Viande, du Bois, des Perthes, & des Piquets pour tendre les Tentes. La Cavalerie a aussi trouvé par tout du Foin & de l'Avoine, & cet ordre s'est observé avec de si sûres précautions, l'argent du Roy & la vigilance de M^r Breant y ayant pourveu également, qu'aucun Soldat ny Cavalier n'est sorti de son Camp, & ne s'est détaché de son Escadron ou Bataillon pendant la Route. M^r de Boufflers partit de son Camp

*sons Pignerol la nuit du Samedi
au Dimanche du 28. Septembre
dernier , avec vingt Escadrons
de Cavalerie , & quatre Régi-
mens de Dragons , & laissa le
reste de sa Cavalerie , toute l'In-
fanterie , les Equipages , les Vi-
vres , & le Trésor , à M^r de Ca-
tinat qui le devoit suivre le len-
demain , & qui reçut le Brevet
de Maréchal de Camp , le jour
qu'il partit de Pignerol. Ses
lumières sont connues , & ont
esté employées utilement en beau-
coup d'occasions pour le service
de Sa Majesté. J'aurois beau-
coup à m'étendre sur son esprit,*

Et sur la solidité de son jugement; mais pour vous faire son Panégyrique en un seul mot, je vous diray que le Roy, le plus éclairé de tous les Monarques, l'a choisi pour luy confier la Citadelle de Casal. Revenons à nostre marche. Nous estions guidés par M^r du Verger Maréchal général des Logis de l'Armée, qui pendant toute la dernière Guerre a seruy en cette qualité-là en Catalogne avec beaucoup de succès & d'applaudissement du costé de la Cour, & des Généraux. Il a un talent tout particulier pour cet employ,

Et l'Italie ne luy est pas moins
 connue que l'Espagne. Nous
 passâmes le Pô avant le jour sur
 le Pont de Carignan. On fit
 halte pendant quatre heures. La
 Messe fut dite dans le Camp, Et
 l'on dîna, apres quoy on détacha
 un Escadron de Cavalerie qu'on
 laissa au bout du Pont pour at-
 tendre M^r de Catinat, Et son
 Infanterie, Et l'on se remit en
 marche. Nous passâmes sur le
 glacis de Villeneuve d'Ast. C'est
 une Ville assez grande, bien for-
 tifiée, Et qui appartient à M^r
 le Duc de Savoye. De là nous
 allâmes camper Et coucher à San

226 MERCURE

Paolo , Village de Lastegean.
M du Verger avoit marqué le
Camp au delà du Village , dans
une grande Prairie , le long du
Ruisseau. Nous y arrivâmes
deux heures avant le Soleil cou-
ché ; de manière qu'on prit la
commodité de reconnoître le
Camp & ses environs , de poser
les Gardes de jour , de tendre
les Tentes , & de prendre sans
confusion la Ration du Fourrage
que nous avions eu pendant tou-
te la Route dans les Pays Es-
trangers , comme dans les Terres
mesmes de Sa Majesté , non
seulement par le bon ordre de

nostre Général, mais encor par la
 prévoyance merveilleuse & les
 soins infatigables de M^r Breant
 Intendant de nostre Armée &
 de Cazal. C'est un Elève de
 M^r Robert. Ce mot veut dire
 tout. De San Paolo nous vins-
 mes camper sous Montcalve qui
 appartient au Duc de Mantouë.
 C'est une grande Ville scituée
 sur une Colline. Il y a eu autre-
 fois un Chasteau ou Citadelle
 avec des Tours, dont on void
 encor les vestiges du costé du Sep-
 tentrion. La Ville a un Gon-
 verneur & beaucoup de No-
 blesse, mais elle n'a point de

Garnison. En cet endroit M^r de Boufflers reçut M^r le Comte d'Ogliani de la part de Madame Royale. Il est Capitaine des Gardes de cette Princesse. Tous les Capitaines de Montcalve, & tous ceux du Montfermat, vinrent avec luy marquer la joye qu'ils avoient d'estre sous la puissante Protection de Sa Majesté. On ne sçauroit assez exprimer celle des Peuples, & les carresses qu'en reçurent les François. Les Dames mesme eurent de l'empressement à les venir voir pendant qu'ils furent campez. Après qu'on eut passé la

quelques heures , comme si on eust dû y coucher , on marcha toute la nuit , en suite dequoy l'on fit alte de nouveau pendant une heure à une lieuë de Cazals. On passa les Défilez des Colines , & enfin le Mardy 30. Septembre , on arriva devant la Citadelle où l'on se mit en Bataille un peu avant que le jour parust. En mesme temps M^r de Bouflers détacha M^r de Critton & M^r l'Intendant pour aller sçavoir à la Citadelle si l'on estoit prest à nous recevoir. Ils se présentèrent à la Porte de Secours , mais on leur cria qu'ils allassent

230 MERCURE

par la Ville, & qu'ils ne pou-
voient entrer par là. Ils y al-
lerent, & virent les Gouver-
neurs de la Ville & de la Cita-
delle, qui leur firent des excuses
de ce que la Porte de Secours n'es-
toit pas encor débouchée, & qui
les prièrent de vouloir attendre.
Ces Messieurs rapporterent ces
nouvelles à M. de Boufflers, qui
les renvoya sur leurs pas pour hâ-
ter cette ouverture, & offrir des
Dragons pour y travailler. Il
recommanda à M. l'Intendant
de songer au fonds, luy dit de
mener avec luy Messieurs Gre-
zilemont, la Fonds & Grim,

Commissaires des Guerres. Il ordonna aussi à M^r le Marquis de S. Hilaire d'y aller pour commencer les Inventaires de l'Artillerie. Ce Marquis est Fils de feu M^r de S. Hilaire Lieutenant Général de l'Artillerie, qui eut un bras emporté du coup qui tua M^r de Turenne. Il s'est acquis tant de réputation, qu'il n'y a Personne qui ne sçache qu'il a hérité du mérite de M^r son Pere, & du zèle qu'il avoit pour le service du Roy. Il ordonna aussi à M^r de la Mothe-Lamire de s'y rendre en mesme temps, pour songer aux reparations qu'on

jugeoit nécessaires. Estant entrez par la Porte de la Ville, nostre principal soin fut de déboucher celle de Secours. On y travailla fortement, M^r de Boufflers qui regardoit en dehors ce travail avec autant d'attention que d'impatience, crût sur le midy que l'ouverture estoit assez grande, & il y entra avec les Régimens de Dragons de la Lande, & de Barbesiérés. En mesme temps la Garnison qui estoit en bataille dans la Place d'Armes, & composée de six Compagnies d'Infanterie Italienne qui devoient estre cha-

eune de cent Hommes, commença
 à défilér, & se retirant du costé
 de la Ville nous laissa la Cita-
 delle vuide & libre. M^r le
 Marquis de Boufflers fut aussitost
 complimenté par tout le Pays,
 par le Conseil Souverain & la
 Chambre Ducale, & par les
 Magistrats, comme il l'avoit
 esté par les Gouverneurs & par
 toute la Noblesse. L'Evesque,
 le Clergé, & tous les Notables,
 le complimentèrent en particu-
 lier. Il fut servy à disner aux
 despens de la Ville avec une tres-
 grande magnificence. Il y avoit
 quatre Tables, chacune de vingt
 Novembre 1681. V

234 MERCURE

Couverts. Les Principaux de la Ville & plusieurs Officiers de l'Armée, y mangèrent, on bûit la santé du Roy, & celle de M^r le Duc de Mantouë. La Ville traita M^r de Boufflers soir & matin pendant trois jours avec les mesmes apprets. Les Peuples ne se lassoient point de faire éclater leur joye, & de repeter les loüanges de Sa Majesté. M^r de Boufflers dépescha ce mesme jour à la Cour M^r de Saint Felix, & envoya M^r le Marquis de Fismarcon Colonel d'un Regiment de Dragons, à M^r le Duc de Savoye, & à Madame Royale,

pour leur faire part de l'entrée
des Troupes du Roy dans la Ci-
tadelle de Casal, & les assurer
d'un bon Voisinage de la part des
François. M^r le Marquis de
Crillon fut aussi envoyé vers M^r
le Comte de Melgar Gouver-
neur du Milanois, Ce Marquis
outre sa qualité a infiniment de
l'esprit & du merite, & ses
services ont fait assez connoître
son zele. Il mena avec luy M^r
le Marquis de Gesvres, qui est
un jeune Seigneur d'un nom trop
connu pour vous en parler. Ces
Messieurs revinrent de Turin
& de Milan, fort satisfaits de

la maniere obligeante & pleine
d'estime dont on les avoit traitez.
Les deux Regimens de Dragons
de Barbesieres, & de la Lande,
qu'on a mis dans la Citadelle,
sont tres-beaux, tres-bien mon-
tez, & sont environ neuf cens
Hommes. Il en reste deux au
Camp de pareille sorte, dont
l'un est Fimarcon, & l'autre
Tessé. Il y a outre cela les Regi-
mens de Cavalerie appelez Ser-
von, autrefois la Rabliere, Royal,
Roussillon, Crillon, Arnolfini,
Chevalier Duc, & plusieurs
autres, avec leurs Colonels, tant
en chef qu'incorporez. Le Com-

mandant de la Cavalerie est un des plus anciens Brigadiers du Royaume. Il a beaucoup de service, & est fort connu en Portugal, où il a servy longtemps, aussi bien qu'en Catalogne. Toutes ces Troupes vivent sans sortir du Camp, ny estre à charge à qui que ce soit. Le Lieutenant de Roy de la Citadelle est M^r de l'Isle, qui a esté Lieutenant Colonel de Louvigny; & le Major, M^r du Coudray, Major du Regiment Royal de la Marine, tous Gens choisis, de service & de merite.

Le Mercredy premier d'Octo-

228 MERCURE

bre, M^r de Catinat arriva sur le
 midy, avec le reste de l'Armée
 Cavalerie, & Infanterie, Equipa-
 ges, Vivres & Trésor, que trois
 cens Mulets portoient avec les fa-
 rines. L'Infanterie estoit compo-
 sée de quatre Bataillons ; sçavoir,
 un de la Marine de huit cens
 Hommes effectifs, commandez
 par M^r Mathieu (c'est un Hom-
 me dont les services sont anciens
 & connus) un Bataillon de Saülz,
 commandé par M^r de la Batisse
 ancien Capitaine, qui s'est signalé
 à la prise de Bellegarde en Ca-
 talogne, à la Bataille d'Espouille,
 & à Puicerda ; un Bataillon de

Laré, conduit par le Marquis de ce nom qui en est Colonel, Homme de qualité & de mérite ; & le Bataillon de Castres, commandé par le Lieutenant Colonel, M^e le Marquis de Castres étant demeuré à Pignerol. Toute cette Infanterie avec la Cavalerie, & les Dragons relevés, alla aussitôt grossir le Camp qui est sous la Citadelle en deux Lignes. François, & Mantouïans, chanterent le Te Deum, à la Citadelle & à la Ville ; & pendant toute la nuit on ne vit que feux, & on n'entendit que coups de Canon. On en fit trois salves, &

240 MERCVRE

autant de Mousqueterie, à la
 Ville, à la Citadelle, & au
 Camp. M^r de Carinat a reçu
 les mêmes honneurs que M^r de
 Boufflers, & de plus un Présent
 de toutes sortes de Vins, de Ris,
 de Fromage, de Veaux gras,
 de Paons, Dindons, Perdrix,
 Faisans, Ortolans tardez, &
 autres especes de vicinailles, avec
 une abondance extraordinaire. Le
 tout estoit porté par quatre cens
 soixante Hommes, marchant deux
 à deux. Rien n'estoit plus beau
 à voir. M^r de Carinat partit
 deux jours après, pour aller com-
 plimenter Monsieur le Duc de
 Manduc.

GALANT. 241

Mantoue. Le Camp, & M^{te}
de Bonfliers, sont toujours au mes-
me endroit, & l'on ne sçait point
combien de temps. Il arriva hier
de Pignerol par la Riviere un
Convoy de Lits, de Paillasses,
& de douze cens charges de Fa-
rine. Ils avoient chargé à Ville-
franche, Port & petite Ville sur
le Pô, à trois lieues de Pignerol,
d'où l'on peut venir icy commodé-
ment, & amener toutes sortes de
munitions par Bateau. De Ville-
franche on passe à Carmagnol,
puis à Carignan, à Turin, à
Chivase, à Vêruë, à Pontasture,
& à quantité d'autres petits lieux.

Novembre 1681.

X

242 MERCURE

qui sont assez inconnus, d'où il nous vient une infinité de toutes sortes de Provisions. Nous sommes dans le plus beau Pais du Monde, & le plus fertile entre Turin & Milan, n'y ayant que quinze lieues d'icy à l'une & à l'autre, & 22. à Pignerol. Cette Ville est tres-peuplée, marchande, & fort belle, un peu plus grande que S. Quentin, fort bien fortifiée & revestue. Elle a trois Portes, de bons Dehors, & douze Compagnies de Garnison, qui font environ neuf cens Hommes, avec une Compagnie de Cavalerie. Toutes ces Troupes sont

Italiennes. Il y a à l'autre bout
de la Ville, sur le bord du Pô, un
Chasteau qui est tres-fort &
quarré. Il a quatre Tours, &
quatre Demy-Lunes. Ses Fosse^x
sont de vingt pieds de profondeur,
& revestus de Massonnerie de
Brique. Les Bastimens de la Ville
sont tres-beaux. On y voit un
Belveder magnifique, Il est plein
de Statues de Marbre, d'Oran-
gers, & de belles Peintures à
fresque, & aboutit à une tres-
magnifique Gallerie. C'est la de-
meure des Ducs de Mantouë. Il
y a force Canons sur les Rem-
parts du Chasteau, & une Com-

244 MERCURE

pagnie de soixante Hommes en
 garnison. Pour ce qui est de nostre
 Citatelle, c'est la plus connue,
 & la plus belle de l'Europe. Elle
 est à six Bastions, & est plus
 grande que Hédin. Tout est de
 Brique. Les Cavernes & les
 Bastimens y sont magnifiques &
 réguliers. Le temps y a gasté
 quelques Ouvrages, & il s'y en
 trouve d'autres qui ne sont point
 achevez; mais il n'y a rien de
 plus beau que le Corps de la
 Place, dont la déduction rendroit
 ma Lettre trop longue. Il est
 temps de la finir, en vous assurant
 que je suis, &c.

Je croy, Madame, qu'on auroit peine à rien adjôûter au détail de cette Lettre. Elle vous fait voir que quoyqu'on ait aimé les François dans tous les lieux où ils ont été, jamais leur entrée dans un Pais Etranger n'avoit donné tant de joye. Cela vient de ce que l'on n'a point vû jusques à présent, de discipline pareille à celle que leurs Commandans leur font observer. Ainsi ils sont aimez non seulement par eux-mêmes, par leur douceur, & par leur civilité ordinaire, mais encor

par la maniere dont on résout dans le Conseil du Roy, de les faire vivre par l'exacte & ponctuelle exécution que les Généraux & les Intendants font faire des ordres de Sa Majesté, & ce qui l'emporte de beaucoup sur tout cela, par le plaisir que l'on trouve à estre sous la domination d'un aussi grand Prince que Louis XIV. Aussi a-t-on vû sans aucun étonnement la réception extraordinaire que leur ont faite les Habitans de Casal, & les marques qu'ils ont données

d'une entiere joye à la seule
veuë des Troupes du Roy.
C'est vous parler trop long-
temps de cette fameuse Place,
sans vous faire voir la Ville
& la Citadelle. Vous con-
noistrez l'une & l'autre, en
jettant les yeux sur cette
Planche.

L'avis ayant esté apporté
à Tours que Monsieur le
Duc du Maine y devoit
passer le Lundy 10. de ce
mois, à son retour des Eaux
de Barrege, M^r le Marquis
de Rasilly, Lieutenant Ge-
néral de la Province, alla

X iiij

au devant de luy, accompagné de la Noblesse, de ses Gardes, & des deux Compagnies de la Maréchaussée. Ce Prince à qui sa haute naissance n'inspire que des sentimens d'honnesteté, s'arrêta pour recevoir son compliment, & y répondit d'une manière toute obligeante, avec la grace & la présence d'esprit qui luy est si naturelle. Ce Marquis le conduisit dans la Ville, où il arriva au bruit de toute l'Artillerie, & des décharges de la Bourgeoisie, qui estoit

rangée en double haye depuis la première Porte du Faubourg jusqu'à sa Maison qu'il avoit fait préparer pour ce jeune Prince. Le Presidial & les Tresoriers de France l'y vinrent complimenter, ainsi que le Corps de Ville; ce que firent après eux les Chanoines de S. Gaudien & de S. Martin, qui luy presentèrent le Pain & le Vin de leur Chapitre. Ces complimens étant faits, M^r le Marquis de Rasilly le régala d'un magnifique Soupe, qui fut suivy de la Comédie.

250 MERCURE

C'est un divertissement que luy donnerent des Comédiens qui heureusement estoient arrivez à Tours. Le lendemain jour de S. Martin, ce Prince entendit la Messe aux Jacobins, où il fut conduit par le mesme M^r de Rasilly, qui luy donna ensuite un Dîné tres-propre. Au sortir de table il remonta en Carrosse, pour aller coucher à Amboise. Les mesmes honneurs du jour précédent luy furent rendus; c'est à dire qu'en partant il trouva enbor la Bour-

geoisie sous les armes, & que M^r le Marquis de Rafilly l'accompagna jusqu'à une lieue de la Ville, avec la Noblesse & les deux Compagnies de la Maréchaussée. Ce Marquis est présentement l'Aîné de l'ancienne Maison de Rafilly, aussi célèbre par la valeur & par les services que ceux de ce nom ont rendus de Père en Fils, sur mer & sur terre, que par les Charges qu'ils ont possédées. L'esprit n'est pas moins un privilège de cette famille, que l'éclat de la naissance.

252 **MERCURE**

ce. On le peut connoître par un Sonnet que Mademoiselle de Rasilly a fait présenter au Roy sur Casal & sur Strasbourg. Il semble qu'au lieu du sang qu'ont répandu ses Ancestres pour le service de sa Majesté, & pour ses augustes Prédécesseurs, elle veuille épuiser le feu de son esprit, pour marquer l'attachement qu'elle a aux intérêts & à la gloire de nostre Monarque, qui n'a remporté aucune Victoire, qu'elle n'ait tâché de consacrer par quelqu'un de ses

Ouvrages. Voicy le dernier
que l'on ait veu d'elle.

AV ROY.

SONNET.

Auguste Conquérant, vostre
gloire immortelle
Pouvoit-elle esperer rien de plus
éclatant ?

Nit en jamais bonheur plus solide
& constant
Ny de conduite aussi plus heureuse
& plus belle ?

ES
Vous revenez vainqueur d'une
façon nouvelle
On vous voit du Midy, tout d'un

254 MERCVRE

*Coup au Levant,
Sur le Pô, sur le Rhin, paroître
trionphant
Et finir en un jour vostre juste
querelle.*

SE
*Mais parmy la Valeur, la Clo-
mence eut son rang,
Vous blessâtes les Cœurs, pour
épargner le Sang,
Vostre noble fierté dédaigna leur
courage;*

SE
*Et si la Ferreur fit sur ces Peu-
ples vaincus
Ce que fit par le fer le grand
Germanicus,
L'Amour les desarmant, fit beau-
coup davantage.*

J'ajoute un autre Sonnet

GALANT. 255

de M^r Mallement de Mef-
fange. Je ne vous ay rien
envoyé de luy qui n'ait plû,
& sur tout les Ouvrages qu'il
a faits pour le Roy, & pour
Monsieur.

AVROY.

Sur son Voyage de Strasbourg.

SONNET.

LE Rhin fut effrayé, lors qu'il
te vit, grand Roy,
Avec tant de Guerriers qui couvri-
rent son Onde,
D'un air, qui répondait de l'Em-
pire du Monde,

256 MERCVRE

Répandre le carnage, & l'horreur
devant Toy.

Mais son étonnement surpasse
cét effroy;

Te voyant aujourd'huy dans une
paix profonde,

Sans que ton sabre frappe, ou que
ton sanglant dard

D'un tranquille regard mesure tout
sous ta Loy.

D'où vient dont à présent ce
surprenant usage;

quel sort, dit-il, sur un
fameux rivage,

A pu voir autrefois, ce qu'on voit
en ce jour?

Sur ces bords

de la mer, pour s'y
mettre une Place,

Y

*LOUIS s'en va servir des Dames
de sa Cour,
Comme au bord de la Seine il iroit
à la Chasse.*

Le Dimanche 9. de ce mois, les Députez de l'Assemblée générale du Clergé assisterent à la Messe du Saint Esprit, qui fut célébrée pontificalement par M^r l'Archevesque de Paris, dans l'Eglise du grand Convent des Augustins. Messieurs les Evêques estoient dans les hautes Chaires en Camail & en Roches. Les premières places commençoient par

Novembre 1681. Y

les plus proches de l'Aurel.
 Le second Ordre estoit im-
 mediatement après, & fi-
 tost qu'on eut finy l'Evan-
 gile, M^r l'Evesque de Meaux
 monta en Chaire, & s'at-
 tira par son éloquence or-
 dinaire, l'applaudissement
 general de ce grand nom-
 bre d'Auditeurs illustres.
 M^r l'Archevesque de Paris
 donna la Bénédiction Pon-
 tificale à la fin de la Messe,
 & communia tous les Dépu-
 tez. Les Archevesques es-
 toient deux à deux. Ils alle-
 rent les premiers, ayant cha-

can une Etoile. Le second
Ordre suivoit. Ceux qui
le formoient estoient aussi
deux à deux, & avoient Sou-
rannes, Manteaux longs,
Bonnets carrez & Etoiles.
Voicy les noms de ceux qui
composent l'Assemblée.

P A R I S.

M^r l'Archevesque.

M^r l'Evesque de Meaux.

M^r l'Abbé Maupéou.

M^r l'Abbé Coquelin.

B E S A N Ç O N.

M^r l'Archevesque.

M^r l'Evesque du Bellay.

260 MERCURE

M^r l'Abbé Paré.

M^r l'Abbé Laborayc.

RHEIMS.

M^r l'Archevesque.

M^r l'Evesque de Chalons.

M^r l'Abbé Fayre.

M^r l'Abbé Maugroix.

AMBRUN.

M^r l'Archevesque.

M^r l'Evesque de Glandeve.

M^r l'Abbé Vanée.

M^r l'Abbe de la Fage.

CAMBRAI.

M^r l'Archevesque.

M^r l'Evesque de Tournay.

M^r l'Abbé de S. Eloy.

GALANT. 261

M^r l'Abbé de Franqueville.

ALBY.

M^r l'Archevesque.

M^r l'Evesque de Mande.

M^r l'Abbé de Lescures.

M^r l'Abbé de Cans.

BOURGES.

M^r de Bourges.

M^r l'Evesque de Tulle.

M^r l'Abbé Rorabon.

M^r l'Abbé Feu.

ROUEN.

M^r l'Archevesque & son

Coadjuteur.

M^r l'Evesque d'Avranches.

M^r l'Abbé de S. Luc.

262 **MERCURE**

M^r l'Abbé de Champigny.

B O R D E A U X.

M^r l'Archevesque.

M^r l'Evesque de la Rochelle.

M^r l'Abbé de Gourgous.

M^r l'Abbé Lambert.

V I E N N E.

M^r l'Evesque de Viviers.

M^r l'Evesque de Valence.

M^r l'Abbé Hargoud.

M^r l'Abbé Jervais.

A R X.

M^r l'Evesque de Riez.

M^r l'Evesque de Frejus.

M^r l'Abbé de Vacheres.

M^r l'Abbé de Vienne.

GALANT. 263

LYON.

M^r l'Evesque d'Autun.

M^r l'Evesque de Langres.

M^r le Comte de S. George,

Comte de Lyon.

M^r l'Abbé Senault.

AUCH.

M^r l'Evesque de Bazas.

M^r l'Evesque de Couzerans.

M^r l'Abbé de Poudens.

M^r l'Abbé Soupez.

TOURS.

M^r l'Evesque de S. Malo.

M^r l'Evesque de Tréguier.

M^r l'Abbé de Guenegaud.

M. l'Abbé de Rivault.

264. MERCURE

A R L E S.

M^r l'Evesque de Toulon.

M^r l'Evesque de Marseille.

M^r l'Abbé de Bosche.

M^r l'Abbé Bauffet.

T O U L O U Z E.

M. l'Evesque de Montauban.

M^r l'Evesque de Lavaur.

M^r l'Abbé Cheron.

M. l'Abbé Coursier.

N A R B O N N E.

M^r l'Evesque de Môtpeulier.

M. l'Evesque d'Allet.

M. l'Abbé de Fleury.

M. l'Abbé le Franc.

S E N S.

M. l'Evesque d'Auxerre.

M. l'E.

M. l'Evesque de Troyes.

M. l'Abbé de Lusignan.

M. l'Abbé Bigot.

Il s'est fait une Abjuration fort remarquable par les circonstances dont elle a esté accompagnée. Ce que j'ay à vous en dire est arrivé à Orbec, Ville en Normandie, où il y a Bailliage. Le Seigneur du lieu est de la Religion Pretendue Re-formée, dont quantité d'Habitans font profession. La commodité d'un Presche, où l'exercice public s'en fait

Novembre 1681.

Z

dans ce mesme lieu, est cause que beaucoup de Familles anciennes restent dans l'erreur. Celle de M^r Despars Avocat d'Orbec est de ce nombre. Il a dix ou douze Enfans qu'il a pris grand soin de bien instruire dans l'Herésie qu'il professe. Ses instructions n'ont pourtant point empêché que les lumieres d'Enhaut n'ayent éclairé l'une de ses Filles, qui quoy qu'elle n'ait qu'onze ans & demy, a l'esprit tres-meûr & fort avancé. Cette jeune Fille tenant sa Reli-

gion suspecte , se résolut de quitter son Pere , pour se retirer dans un Convent de Religieuses qui sont à Orbec. Elle y alla le huitième de Juillet , & n'y fut receuë qu'après que l'Abbesse du Convent se vit appuyée de l'autorité de la Justice , & eut l'approbation de ses Parens Catholiques. M^r de Touteville , Juge en semaine , Gentilhomme tres-zelé pour l'intérêt de l'Eglise , luy vint faire ouvrir les Portes , en présence de Messieurs le Burgois & de la Guertiere

268 MERCURE

Pere & Fils, Gentilshommes de mérite : & proches Parens de la Demoiselle. Son Pere aussi surpris qu'affligé de sa retraite, présenta Requête aux Juges, dont il possédoit assez l'esprit, afin que sa Fille luy fust rendue. Il remontrait que suivant la Declaration de Sa Majesté de 1669 il ne luy pouvoit estre permis de changer de Religion, puis qu'elle n'avoit point encor atteint l'âge de douze ans. M^r de Touteville s'opposa de tout son pouvoir à sa Requête,

mais quoy qu'il pût faire, il eust esté difficile d'en empêcher fort long-temps l'effet, si heureusement on n'eust receu par la Poste une nouvelle Declaration du Roy, verifiée le mesme jour 8. Juillet, qui permet à tous Enfans au dessus de sept années, de quitter Calvin pour se faire Catholiques. Ce fut une grande joye pour cette Fille, qui eut pleine liberté de rester dans le Convent, & d'y recevoir les instructions qui luy estoient nécessaires. Elle abjura il y a

un mois ou deux dans la principale Eglise d'Orbec, entre les mains de M^r le Grand Vicaire, de Lisieux. Le Clergé avec tout le Corps de la Justice, alla la prendre au Convent des Religieuses. Madame de Toureville estoit avec elle, & l'accompagna à l'Eglise, ainsi que plusieurs Demoiselles qui portoient chacune un Cierge blanc à la main. Voyez, Madame, comme le Rôy fournit tous les jours de nouveaux moyens pour extirper l'Hérésie. En effet,

il semble que Sa Déclaration du 8. de Juillet ait esté faite pour autoriser la conversion de cette jeune Personne. On dit que M^r Despars son Pere, commence à ouvrir les yeux sur l'aveuglement où il a toujours vécu. Ce seroit un grand bonheur pour tous ceux de sa Famille, & pour beaucoup d'autres, à qui son exemple donneroit sujet d'examiner plus à fond le funeste engagement où les a mis leur naissance.

M^r de Rossin Gentilhomme.

Z iiij

me de Champagne, fort estimé de tous ceux qui le connoissent, pour les belles lumieres de son esprit, a fait aussi abjuration depuis quelques jours entre les mains du Pere Alexis du Buc Théatin, qui s'applique sans relâche à la Conversion des Herétiques, & qui le premier Dimanche de ce mois, commença la Controverse par l'Eloge de sa Majesté. Il dit, que cet invincible Monarque travailloit sans cesse par la grandeur de ses Actions, & par l'équité de ses Arrests, à re-

mettre dans l'Eglise ceux qui s'en sont separez ; qu'il venoit de rétablir le vray Culte dans une Ville, d'où la tyrannie de l'Hérésie l'avoit banny depuis plus d'un siecle ; qu'il avoit pris soin de redresser des Autels que l'Impieté avoit abatus ; qu'il avoit fait entrer le véritable Pasteur dans la Bergerie, dont de faux Pasteurs s'estoient rendus maistres ; Et que ces prodiges faisoient assez voir que rien n'estoit impossible à un Prince que le Zele de la Maison du Seigneur devoit.

Je ne puis finir cette ma-

tiere sans vous apprendre qu'on a eu nouvelles que le dixième du mois passé, le Pere Brénier Supérieur des Religieux de Saint Antoine, & Curé de la Ville du Pont de Royan en Dauphiné, signifia au Ministre, & aux principaux Religionnaires de ce Pais-là, l'Arrest du Conseil d'Etat, qui ordonne la démolition de leur Temple. Cela estant fait, il alla en fermer les Portes pour toujours, & deux jours apres on en rendit grâces à Dieu publiquement, par une Pro-

cession générale qu'on fit dans toute la Ville, avec les mesmes solemnitez qui sont observées le jour de la Feste-Dieu. On avoit tapissé toutes les Ruës, & Messire . . . de la Jasse, Abbé & Supérieur Général de l'Ordre de Saint Antoine, qui officioit, estoit accompagné du Grand Prieur, des Définites, des Religieux de son Abbaye, & d'un grand nombre de Curez du voisinage. M^r le Marquis de Sassenage, Seigneur du Pont de Royan, assista à cette Procession, a-

vec plusieurs autres Gentils-hommes, & une foule de Peuple incroyable.

Cette foule n'a pas esté moindre dans la Cérémonie qui fut faite à Limours, Diocèse de Paris, le Dimanche 9. de ce mois, pour la Translation des Reliques de Saint Marc, d'une vieille Châsse dans une neuve. M^r l'Archevesque de Paris ne pouvant aller la faire, en donna la permission à M^r l'Evesque de Bayeux, Frere de M^r le Président de Némond, qui se rendit à Li-

mours , accompagné de M^r l'Abbé de la Mothe , Chanoine de & Archidiacre de l'Eglise de Paris. Vous sçavez , Madame , quel est le mérite de cet Abbé. C'est luy qui a travaillé si utilement sous feu M^r de Péréfixe à rétablir la Jurisdiction Archiépisopale dans le Faubourg Saint Germain, en détruisant celle que l'Abbaye de Saint Germain des Prez exerçoit depuis plus de sept cens ans. Aussi ce Prélat avoit pour luy tant d'estime, que luy voulant donner

en mourant de nouvelles marques de sa confiance, il le fit Exécuteur de ses dernières volontez.

Les Habitans de Limours ayant fait orner magnifiquement leur Eglise, ainsi que les trois Autels qui furent chargez d'un nombre infiny de Cierges, on chanta Matines, après lesquelles M^r de Bayeux revêtu de ses Habits Pontificaux, commença la Cérémonie par les Prières accoutumées. Il benit ensuite la nouvelle Châsse, & on alla processionnellement

prendre l'ancienne dans le lieu où elle avoit toujours esté mise. M^r l'Abbé de la Mothe l'ayant apportée pres du Grand Autel, & posée sur une Table préparée à ce dessein, ce Prélat en fit l'ouverture, & en tira les Reliques qu'on montra au Peuple, à qui on permit de les baïser sans qu'ellés fussent couvertes. Il demeure pour constant que ces Reliques furent apportées de Venise sur la fin du quatorzième Siècle, par Messire Jacques de Montmor, Chevalier, Cham-

bellan du Roy, Gouverneur de Dauphiné, Seigneur de plusieurs Terres, & entr'autres de Brie & de Limours, & que les Venitiens l'en avoient gratifié, en reconnaissance d'un Secours considérable qu'il avoit mené à la République, contre les Génois. Après la Messe qui célébrée pontificalement par M^r l'Evesque de Bayeux, M^r & Madame de Bavière qui assisterent à cette Cérémonie avec quantité de Personnes de qualité, régalerent ce Prélat, & les princi-

paux des Officiers, dans le Château de Limours. On chanta les Vespres avec beaucoup de solemnité, & ensuite on commença la Procession, à laquelle se trouva un concours de monde inconcevable. Les Freres de la Confrairie de Saint Marc, chacun un Cierge à la main, precedoient le Clergé qui estoit en Chapes, aussi-bien que M^r l'Evesque de Bayeux & M^r l'Abbé de la Mothe. Ils suivoient tous deux la Chasse, que deux Ecclesiastiques

Novembre 1681. A a

revestus d'Aubes, portoient sous un Dais. Madame de Baylle, & toutes les autres Dames, marchoient apres eux avec un Cierge allumé. La Procession alla au Convent de Picpus, où tous les Religieux vinrent recevoir la Châsse à la Porte de l'Eglise. Elle fut posée sur le Maître-Autel, & apres quelques Antiennes chantées en l'honneur du Saint, les Religieux se mirent à la teste du Clergé, & remenerent la Procession jusques à l'Eglise. Lors qu'on y fut arrivé, on laissa encor

baïser les Reliques à découvert aux Personnes de qualité, & aux Confreres qui le matin n'avoient pû en approcher. Apres cela, on mit le Procès verbal de la Cérémonie dans la Châsse, qu'on scella de plusieurs Sceaux, & l'on acheva de la couvrir du reste des Plaques cizelées de vermeil doré, dont la vieille estoit couverte. On voit sur ces Plaques la Figure de Saint Marc, & au bas est écrit, *Marcus Sacerdos, Discipulus B. Petri Apostoli*. L'on ne peut s'imaginer la devotion qu'ont fait

Aa ij

paroître les Peuples en cette
rencontre.

Vous aurez fans-doute
entendu parler de la mort
presque subite de Madame
la Marquise de Sourdis, ar-
rivée au commencement de
ce mois. Elle estoit de la Mai-
son d'Antragues-Saintrevé,
Sœur de M^r le Marquis d'An-
tragues, Lieutenant de Roy
du Masconnois, & Veuve
de M^r le Marquis de Sourdis
la Chapelle, Frere de feu M^r
le Marquis de Sourdis, Gou-
verneur d'Orleans, Pere de
M^r d'Aluy, & de M^r le Che-

valier de Sourdis. Ce Marquis, Lieutenant de Roy du Malconnois, avoit eu d'un premier Mariage feuë Madame la Marquise de Gordes; & de la Marquise dont je vous apprens la mort, il en a eu encor une Fille, qui a épousé M^r de la Roche-Baron, de la Maison de la Rochefoucault.

Madame de Ribérpré, Veuve de M^r le Marquis de Ribérpré, Gouverneur de Ham, l'a suivie de pres. Elle estoit venue à Amiens pour quelques affaires, parce que

la Terre, qui est dans le voisinage de cette Ville, n'a point de logement pour les Maîtres. Elle avoit longtêps parlé de la mort subite de Madame de Sourdis, avec M^r l'Evesque d'Amiens, & M^r l'Abbé de Sainte Croix Charpy qui estoient venus la voir, & à qui elle avoit dit, que l'ayant quittée en pleine santé à la Messe aux Capucins de Paris il n'y avoit que trois jours, cette mort l'épouvan-
toit d'autant plus, qu'elle avoit comme elle de très-fréquentes vapeurs, accom-

pagnées d'une fort grande
langueur, & d'un batement
de cœur extraordinaire. Ces
deux Messieurs furent à peine
fortis, qu'estant entrée dans
un Cabinet, elle sentit une
fort grande foiblesse, & ap-
pella une Fille pour avoir du
Vin. Elle en prit un peu,
pancha la teste, l'appuya sur
cette Fille, & dit, *Ah mon
Dieu, que je vay me trouver
mal !* En mesme temps elle
demeura sans connoissance.
Après diferens Remedes qui
n'eurent aucun effet, on luy
donna une violente prise

288 MERCURE

d'Essence de Jacob, c'est à dire, dix fois autant qu'en a de coutume d'en donner. La force de cette Essence la fit revenir, & elle employa peu de momens qui luy resterent de vie, à se confesser, quoy qu'avec beaucoup de peine, n'ayant pas la prononciation libre. Elle mourut aussitost apres. Son Corps a esté ouvert. On luy a trouvé autour du cœur quantité de sang caillé.

Madame Forcadel, Mere
de M^r Forcadel, Controlleur
General de la Maison de
Monsieur

Monsieur, est morte aussi depuis peu de jours. Son Altesse Royale, qui a des bontez particulieres pour ses Officiers, envoya sçavoir de ses nouvelles pendant sa maladie par M^r de Beauvais, Ordinaire de sa Maison; & apres sa mort, M^r Bailly, qui a cette mesme qualite, alla faire des complimens de condoléance de la part de ce Prince à M^r Forcadel, Conseiller, Secrétaire du Roy.

Je ne vous parleray point des Cerémonies de l'ouverture du Parlement, vous

Novembre 1681.

B b

290 MERCURE

en ayant entretenue déjà plusieurs fois. Je vous diray seulement quelque chose des Discours qui furent faits Lundy dernier 24 de ce mois, jour où l'on commença les Audiences. Celuy de Monsieur le Premier Président, fut, concis, brillant, & fort, & contenoit plus de choses que de paroles. Vous sçavez que c'est la maniere de ce grand Homme. Il dit, Qu'il ne suffisoit pas aux Juges de rendre exactement la justice, mais qu'ils devoient avoir de l'humanité, & se souvenir que ceux

qu'ils jugedient, avoient comme eux la qualité d'Hommes; Qu'ainsi il falloit avoir de l'honnesteté, & de la douceur pour les Parties; Que l'ongueil estoit la marque d'une petite ame, & que les Superbes ressembloient aux Cédres qu'on voyoit fort élevez, mais dont les racines estoient peu profondes. Il exhorta en suite les Procureurs, à ne point traiter ceux dont ils défendoient les Causes, plus mal que ne les traitoient leurs Parties adverses, afin qu'on n'eust pas sujet de dire d'eux, ce qu'on suppose que le Ber-

ger de la Fable ait dit, *Que le Sacrifice estoit plus cruel que le dégast que les Loups auroient pu faire.* Peut-estre, Madame, ignorez vous cette Fable, Un Berger se plaignit au Dieu Faunus, que les Loups emportoient souvent de ses Brebis, & que son Troupeau diminuoit tous les jours. Le Dieu répondit que ce dégast cesseroit, s'il luy vouloit sacrifier dix Brebis; & les Loups continuant à faire toujours le mesme ravage, il s'en fit sacrifier vingt, & en suite trente, ce qui fit

dire au Berger, qu'il aimoit mieux voir venir les Loups, & qu'ils feroient moins dépérir son Troupeau que le Sacrifice qu'il faisoit au Dieu. Il n'est point besoin d'explication pour faire connoître la moralité que M^r le Premier Président a voulu tirer de cette Fable.

M^r l'Avocat General Talon, parla apres luy sur les qualitez que doit avoir un bon Orateur. Il fit la description de chacune en particulier, & dit, *Que lors qu'on s'estoit une fois acquis cet admi-*

B b iij

rable talent, un Orateur ne de-
 voit pas employer toutes les belles
 & vives couleurs de l'éloquence,
 pour traiter toutes sortes de sujets;
 Qu'il se devoit servir de chacune
 selon la beauté de la matière;
 mais que dans celles que l'on trou-
 ve inépuisables, comme dans les
 Panegyriques de LOUIS LE
 GRAND, un Homme éloquent
 les devoit employer toutes. Il
 prit de là occasion de louer
 le Roy, & de dire, que par la
 possession de Strasbourg, & de
 Cagat, Sa Majesté venoit d'as-
 sûrer à la France les Clefs de
 l'Allemagne, & de l'Italie. Ce

Discours reçut beaucoup d'ap-
plaudissemens, & fit dire qu'il
n'appartenoit qu'à un si
grand Orateur de bien pein-
dre les Orateurs.

Ce mesme jour 24. du
mois, on ouvrit l'apredinée
les Ecoles de Medecine; &
M^r Puyton, Docteur de la
Faculté, & Professeur à Paris,
fit là-dessus un fort beau
Discours Latin. Il est Fils de
feu M^r Puyton, fameux Me-
decin, & s'est rendu par luy-
mesme tres-recommandable
dans cet Art. Il a beaucoup
de feu, & d'esprit, ce qui luy

B b iij

296 MERCURE

fait pénétrer les causes des maladies. Il est éloquent & sçavant, & c'est par cette raison que M^r de la Faculté l'ont choisy pour donner des Leçons de Medecine. Il entre dans la seconde année de Professeur, & il y a lieu de croire que ceux qui auront appris ce grand Art sous luy, l'auront appris sur de bons principes.

Mercredy 26. on fit l'apresdînée la Mercuriale dans la Grand' Chambre du Parlement. Ce fut encor M^r l'Avocat General Talon qui

parla. Il fit rouler son Discours sur la modération que doivent avoir les Juges, & dit, *Qu'estant dans un Champ d'honneur & non de fortune; loin de songer à amasser du bien par leurs Charges, ils ne devoient avoir d'autre but que celui d'acquiescer de la réputation, en rendant justice à tout le monde avec une entière exactitude.*

Il s'est fait de fort beaux Discours à l'ouverture de plusieurs Tribunaux de France. Je vous les reserve pour le mois prochain, faute de place.

298 MERCURE

Le Roy, dont la modération est si extraordinaire, & qui se contente de mériter des loüanges sans vouloir qu'on luy en donne, a refusé les Harangues qu'on luy avoit préparées au retour d'un Voyage aussi heureux que celuy qu'il vient de faire à Strasbourg. M^{rs} du Clergé n'ont pas laissé cependant de luy aller rédre leurs respects, & M^r l'Archevesque de Paris l'a complimenté avec la grace qui luy est si naturelle, sur ce qu'il a fait dans cette Capitale de l'Alsace en faveur de la Religion.

GALANT. 299

Je vous envoie une seconde Chanſon d'un aſſez bon Maïſtre pour me tenir aſſuré que vous en ſerez contente.

AIR NOUVEAU.

EN dépit de l'Amour, je vivois ſans contraindre.

Mon cœur depuis longtems réſiſtoit
à ſes coups;

Mais enfin qui pourroit ne pas ſentir
d'atteinte

D'un mal dont la rigueur a des effets
ſi doux?

On cherche en vain à ſe défendre,
Quand de beaux yeux veulent
charmer.

Si toſt ou tard il faut aimer,
Pourquoy refuſer de ſe rendre?

300 MERCURE

On ne peut mieux peindre
le cruel chagrin que cause
l'absence, qu'a fait le Berger
Fleuriste dans le Sonnet que
vous allez voir.

SONNET

Sur l'éloignement de la
belle Cloris.

Si j'ay l'esprit chagrin, l'air
triste, le teint blême,
N'en ayez pas d'étonnement;
Mon cœur sent un certain tourment
Qui me rend odieux, & cruel à moy-
mesme.

25

Aimer sans espérance, est un supplice
extrême;
Mais des maux qu'on souffre en
aimant,

Le pire est, à mon jugement,
Celuy d'estre éloigné de la Belle qu'on
aime.

25

Ah, si vous connoissiez la celeste
Beauté

Dont les attraits m'ont enchanté,
Dont l'absence aujourd'huy me rend
l'humeur si noire;

26

Tircis, mon cher Tircis, vous seriez
sous sa Loy,

Et loin d'elle, vous seriez gloire
D'avoir l'esprit, les yeux, & le sein
D'une moy.

Je viens aux Enigmes. Le
vray Mor de la premiere est
enfermé dans ce Madrigal,
qui m'a esté envoyé au nom

302 MERCURE

de la jeune Mariée, âgée de
seize ans.

Ah, que le *Mercure Galant* est
Ce Mois dernier est excel-
lent !

Qu'on prend de plaisir à le lire !

Qu'il est beau ! qu'il est curieux !

Il a tant de beautés, qu'on ne peut

les décrire, si bonmod. I. 100

Il charme l'Esprit par les Yeux.

Ceux qui ont trouvé ce
même Mot, sont M^r Aul-
nette, Chanoine de la Ca-
thédrale de S. Paul de Leon,
L'Abbé de la Grenelaye, Le
Hot, Avocat à Caën, Du
Fay-Dautille, de Vernon,
Mademoiselle Toupet, L'Es-

pagnol Flamand; Le Payfan
bien naturel; L'Indiférent Fi-
nancier; L'Oreste nouveau;
Le Pylade Moderne; Dom
Pédro, du petit Cloistre;
Les Freres du Rocher de
l'Evesque, en Basse Breta-
gne; L'honneste Epicurien;
L'Indiférent enchaîné; Le
Captif par force; Le Pré-
sent mystérieux; Le Retour
des Voyageurs d'Angleterre;
Le Jaloux du bon Amy de
l'Hôtel d'Avaux; Le Zéla-
teur dudit Hôtel; Les Arti-
fices découverts; L'Amant
agreable, quoy que Trom-

peur; Le Satisfait dans tous
états; Les Masques Incon-
nus du Bal de Vitry; Le Har-
lequin François; L'Epouse
Tranquilisée; Les Enchan-
teresses Nocturnes; La Belle
affligée; La fiere & belle
Cousine de Lesbie; La Fausse
Vieille; Les Vandangeuses
d'Auteuil; L'Aimable Veu-
ve du Marais; La Tour-
mente de S. Paul, de Leon.

En Vers, Mademoiselle
de Preveranges; M^r le Jay,
Avocat à Poitiers; La char-
mante Iris, de Tournay; La
Bergere Iris, d'Abbeville; Le

Financier par hazard, de la
Ruë de Clery; Le Financier
Poëte Moraliste; le Silence
mesme de la Croix au Lin.
On a expliqué cette mesme
Enigme sur les *Pistolets*, les
Gonds d'une Porte, & les *Echo*.

Vous trouverez le vray
Mot de la seconde dans cette
autre Madrigal, de Fr. J. Aug.
de Cambray.

LE Pain de Sucre estoit caché
Dans cette Enigme incom-
parable;

Mais estant nécessaire à table,
Ily fut aussitost rencontré que cher-
ché.

Novembre 1681. Cc

Plusieurs autres ont expliqué cette Enigme dans ce mesme sens. Ce sont M^r Guillot, du Vexin; B. Carrier, de S. Estienne en Forest; Davilers, du Quartier du Palais; Madem. de Cluzet, de Dreux; Diot le brave Compagnon; Le Faux Espagnol Spectateur; Le beau Receveur du Grenier à Sel de Joinville; Le Favory autorisé; Le Fortuné Philinte; l'Admirateur éternel de LOUIS LE GRAND; Les Réunions Fraternelles; Les Moralistes par infirmité; Le jeune Histo-

rien de l'Hostel de Soissons;
 L'Escorte du Faux Espagnol
 Spectateur; Le Gendre pré-
 tendu sans prétention; L'In-
 sinuateur satisfait de toutes
 les Dames; Les Illustres
 Commis de la Rue de Cléry;
 La chère Blonde du Marais;
 Les anciennes Amitiez de la
 Jeunesse; Les Impatientes
 Sterilitez; La Bellemere de
 l'Epouse triomphante; L'ai-
 mable de Clerdeuil; & le
 Convié inconnu de la Salle
 de Sainte Catherine.

*En Vers, M^{rs} du Reau, Re-
 ctteur de l'Université de Poi-*

Cc ij

308 MERCVRE

tiers; des Régnaudieres, de la même Ville; R. de Saint Martial; F. Fourray de Baugé en Anjou; Raugy, de la Rue Maubue; Le Financier Medecin; Nugavi Reabifon; Guillebo; & Trebuchet du Palais. *La Bouteille, la Porcelaine, & un Verre de Cristal,* font les autres sens que l'on a donnez à cette Enigme.

J'adjoute les noms de ceux qui ont trouvé le vray sens de l'une & de l'autre. M^r Layraud, Lieutenant de Roy en la Ville, & Citarelle de Dourlans; Léger de la Ver-

brissonne; L. le Gros, Pro-
cureurs à Tours; L'Abbé de
l'Indifférence; Le Resveur
artificiel; Tamiriste, de la
Rue de la Cerisaye; L'Ana-
corete; L'Amant de l'aima-
ble Manon de la Rue des
Teinturiers, d'Abbeville; La
Flamande Iris; L'aimable
Lesbie; Sylvie du Havre; Le
Mal-récompensé de Mouy
en Beauvoisis; & l'Amant
fidèle de la Belle Cam-
pion.

En Vers. M^{rs} Daubaine;
L'Ecuyer; K. R. de Morlaix;
Joubert, de la Ferté-Bernard;

310 MERCURE

Le Chevalier de Toutenay;
Langlois de la Rue des Bour-
donnois; Rault, de Rouen;
C. Hutuge d'Orleans, de-
meurant à Mets; De Clel-
ban, en Normandie; Desar-
bois de Rheims; De la
Chaussée le Jeune, d'Abbe-
ville; Le Baq; Les Cheva-
liers de Liesse de l'Isle; Le
Solitaire du Parnasse, de
Rheims; L'Amant const-
tant d'une Belle de trois ans;
L'Albaniste, de Rouen; Le
Chevalier Fredin; Alcidor,
du Havre; Le Poëte nou-
veau né; Sans-soucy, d'Ab-
beville.

M^r de Quervegec - Rol-
land, de Morlaix, a fait la
premiere des deux nouvelles
Enigmes que je vous en-
voye. La seconde est du Fi-
nancier par hazard, de la
Rue de Clery.

ENIGME.

P Ar un excès d'ambition,
Lors qu'on m'a fait quitter ma pre-
mière rudesse,
Sous un nom éclatant je cache la bas-
se.
Qu'on trouve en mon extraction.
Pendant un certain temps je suis
assez commode;
Les Belles m'ont mise à la mode,
Et me placent en lieu d'honneur.
Aussi j'ay soin pour récompense,

312 MERCVRE

*Contre un fier Ennemy trop rempli
de rigueur,
De prendre ardemment leur défense.
Il est vray que deux Curieux,
Quand on se sert de moy, ne s'en
trouvent pas mieux,*

AUTRE ENIGME.

P*Res du Fleuve du Rhin j'ay
pris commencement,
Et j'y parois fort noblement.
Je sçay favoriser les Dames.
Je fournis à leur sein une innocente
ardeur,
De cet endroit sans crime elle passe à
leur cœur,
Et ne scauroit souiller leurs âmes.*

SS

*Vous enviez mon sort, vous malheu-
reux Amans,
Qui ne trouvez jamais de trêve à
vos tourmens,*

Et qui dans vos primes cruelles
N'approchez que de l'œil vos aimables Rebelles.

25

Mon règne n'a pas un long cours;
Il finit quand on voit renaître les
beaux jours.

Mais quoy qu'en peu de temps la
gloire en fait harnée.

J'en connois qui voudroient avoir ma
destinée.

Tel qui de ce bonheur auroit esté
flaté,

Au milieu de l'Hiver, croiroit trou-
ver l'Eté.

Je vous ay parlé au com-
mencement de ma Lettre
du retour du Roy à Saint
Novembre 1681. D d

Germain , mais je ne vous
 ay rien dit de Monsieur. Ce
 Prince arriva avec toute la
 Cour, un jour avant Leurs
 Majestez , & se rendit à Pa-
 ris , où il a demeuré huit
 ou dix jours. Il avoit de l'im-
 patience , ainsi que Mada-
 me , de voir M^r le Duc de
 Chartres , qui estoit indispo-
 sé depuis quelque temps.
 Leurs Alteſſes Royales ont
 raison de s'alarmer quand
 ce jeune Prince se trouve
 mal. C'est un prodige d'es-
 prit , mais de cet esprit qui
 n'est pas ordinaire à ceux

qui en font paroître beaucoup à son âge, puis qu'il est accompagné de jugement; ce qui se remarque dans ses reparties, où la justesse & le bon sens égalent l'esprit. Il semble qu'il n'ait eu besoin pour guérir que de la présence de Monsieur & de Madame; car aussitôt après leur retour, sa santé est revenue, sans aucun secours des Medecins. Pendant le séjour que Leurs Altesses Royales ont fait à Paris, Elles ont esté voir leur belle Maison de S. Cloud,

D d ij

316 MERCURE

& ont fait quelques voyages à S. Germain , ne pouvant estre éloignées longtemps de LeursMajestez. Elles ont esté aussi prendre le divertissement de la Comédie à l'Hostel de Guénegaud , où Ellés ont veu une Tragédie nouvelle, que M^r de la Tuilerie a fait jouer sous le nom d'*Hercule*. CettePièce a quantité de beauxVers, & les Scenes redres qui y sont mellées en rendent la représentation fort agreable. Leurs Alteſſes Royales sont retournées à S. Germain, où l'on joue al-

ternativement tous les Mer-
 credis & les Samedis le *Pour-*
ceaugnac & le *Bourgeois Gen-*
tilhomme, ornez de Musique,
 comme je vous l'ay marqué.
 Les Comédiens Italiens y
 ont aussi représenté quel-
 ques-unes de leurs plus plai-
 santes Comédies. Il y a sou-
 vent eu Chasse, & l'on a esté
 plusieurs fois se promener à
 Versailles. Enfin jamais la
 Cour n'a esté plus en joye.
 Elle a raison de se divertir,
 sous un Roy dót le continuel
 travail assure la gloire & le
 repos du Royaume. J'ay ou-

318 MERCURE

blie de vous dire qu'avant
que Leurs Alteſſes Royales
partiffent, Elles firent l'hon-
neur à M^r Nocret de tenir la
Fille ſur les Fonts. La Cé-
remonie s'en fit dans la Cha-
pelle de Madame, par M^r
Teſtu Abbé de Fontaine-
Jean, Aumônier ordinaire de
cette Princeſſe, en préſence
de M^r le Vicaire de S. Eu-
ſtaches. M^r Nocret a deux
Charges dans la Maïſon de
Monſieur, l'une de Valet
de Chambre, & l'autre de
Premier Peintre de Son Al-
teſſe Royale.

Il n'y aura aucun Opéra nouveau pendant tout l'Hiver. Celuy d'*Atys*, que Madame la Dauphine n'a point encore vu, servira ce Carnaval de divertissement à la Cour. On assure que la plupart des Personnes de qualité qui ont dansé dans le *Triomphe de l'Amour*, danseront aussi dans cet Opéra. L'Académie de Musique a remis celuy de *Proserpine* qu'elle donne présentement au Public, & qu'on a rendu nouveau par plusieurs Machines qu'on y a changées,

D d iij

& par les Entrées que l'on a renduës plus belles, en y meflant la plûpart des Filles qui ont dancé tout l'Ete dans ce mefme Triomphe de l'Amour. M^r de Lulhy travaille à l'Opéra de Perſée & d'Andromede, qu'il donnera au Public incontinent apres Pâſques. Il eſt de la compoſition de M^r Quinault. C'eſt tout dire en matiere d'Opéra.

Une des plus ſpirituelles Perſonnes de voſtre beau Sexe, a écrit icy que depuis fort peu de temps le Fils aîné de

M' Guyon Doyen de la Rote, avoit soutenu des Theses de Philosophie dans l'Eglise des Jesuites d'Avignon, avec une netteté & une présence d'esprit qui luy avoient attiré l'applaudissement de tout le monde. La These estoit dédiée à M^r le Cardinal Cibo, Légat d'Avignon, dont le Portrait travaillé à l'éguille or & soye, estoit fait avec tant d'art & tant de délicatesse, qu'il fut admiré comme un rare Ouvrage. M^r l'Archevesque, que ce Cardinal avoit prié de te-

nir la place , invita à cette solennité trois autres Prélats ses voisins , qui furent M^r Lascaris , l'Evesque de Carpentras , M^r de Sade-Maslan Evesque de Cavaillon , & M^r l'Evesque d'Orange. Apres un magnifique Repas qu'il donna dans son Palais à ces Evesques & à la Compagnie de la Rote , il partit avec un Cortège d'environ quarante Carrosses , & se rendit à l'Eglise des Jesuites , où ces quatre Prélats se placèrent sous un grand Dais de velours cramoisy , au bruit

des Trompetes & des Haut-bois, après quoy la Musique & les Violons augmentèrent le plaisir qu'il y avoit de voir le grand nombre de Personnes de qualité qui composoient l'Assemblée.

Leurs Majestez Catholiques ont passé quelques jours du dernier mois à l'Escorial, d'où le Roy a esté prendre le divertissement de la Chasse dans le voisinage de Ségovie. Je vous ay donné la premiere Vue de cette Maison Royale, en vous envoyant la Planche de son en-

trée dans ma quinziesme Lettre Extraordinaire. Je vous envoie aujourd'huy celle de la premiere Court. Ce Palais , pour le bastiment duquel Philippe II. a dépensé près de six millions d'or, est au pied d'une Montagne, & aupres d'un petit Village appelé l'*Escorial* , qui ne fournit aucun logement, ce qui a lieu de surprendre, la Cour y allant trois ou quatre fois l'année. Le lieu où est la Maison se nomme *El Sitio* par excellence , à cause qu'on l'a aplany pour y bâ-

tir. L'Edifice est un tres-beau quarré, qui a quatre Tours aux quatre coins. On trouve en entrant une longue Place, qu'il faut traverser, pour passer de là en deux Corps de Logis, qui en sont comme les Offices, & les Logemens des Gens de la Cour. Apres qu'on a côtoyé toute cette Façade du quarré, on arrive à celle qui regarde la Montagne. On y voit un grand & magnifique Portail, dont les costez sortent en maniere de Colomnes. C'est par là qu'on en-

326 MERCURE

tre dans une Court presque
 quarée, au bout de laquelle
 le, & vis-à-vis du Portail,
 on trouve l'Eglise. On y
 monte par un Perron de
 cinq ou six marches, qui
 s'étendent d'un bout à l'au-
 tre de la largeur de la Court.
 De belles Colonnes sou-
 tiennent le Porche, & six
 Statues sont dans le plus
 haut de la muraille. Les
 deux du milieu représentent
 David & Salomon, & sous
 ces Figures en a eu dessein
 de faire connoître Charles-
 Quint & Philippe II.

Je vous mande tous les ans
ce qu'il se passe au Siège & à la
Prise du Fort que l'on fait cō-
struire pour apprendre à la
Noblesse de l'Académie du
Fauxbourg S. Germain, dont
je vous ay déjà parlé plu-
sieurs fois, le Méier de la
Guerre, autrement que par
des leçons. Plus de soixante
jeunes Gentilshommes de
la première qualité de l'Eu-
rope, y ont fait paroistre
leur adresse cette année, &
se sont montrez si sçavans
en ce bel Art, qu'ils sem-
bloient l'avoir appris en ap-

prenant à marcher & à parler. Je suis trop pressé du temps pour vous pouvoir faire la Description de l'Attaque de ce Fort, qui a duré environ deux mois. Je vous diray seulement que depuis la Prise, le Public a fait une grande perte par la mort de Messire Jacques Bernardy, Chevalier, Escuyer ordinaire du Roy, qui commandoit cette Académie. C'estoit un Homme agreable & complaisant avec ses Amis, solide quand on le consultoit, ferme & sevé-

re , lors qu'il s'agissoit de
maintenir l'ordre , & dont
la naissance estoit assez éle-
vée , pour obliger tous les
Gentilshommes , qui fai-
soient chez luy leurs Exerci-
ces , à luy obéir sans répu-
gnance. Si quelque chose
peut consoler de sa perte ,
c'est que l'Académie qu'il
laisse ne sera pas moins florif-
sante qu'auparavant. M^r de
Mesmon remplit dignement
sa place , & mesme on peut
dire qu'il la remplissoit déjà
de son vivant. Il est sçavant
dans sa Profession , & n'a-

Novembre 1681. Ee

220 MERCVDE

voit que dix-huit ans, lors
qu'il fut choisi par Mon-
sieur le Prince, pour rap-
porter à Monsieur le Duc, &
ensuite à M^r de Longueville.
Quelque temps après, le
Roy l'appella à son service,
se le mit dans sa grande E-
curie. Il a l'esprit doux, &
les manières honnêtes. Son
nom est fameux dans la Pro-
fession qu'il a embrassée, &
il le va rendre encoir plus
celebre, ayant commencé
avec des avantages que feu
M^r de Mesmon son oncle
n'a pas eus d'abord. Pour

M^r de Chasteauneuf; il n'a qu'à continuer, ainsi qu'il a commencé. Feu Monsieur le Prince de Conty, qui se connoissoit si bien en Gens, avoit jeté les yeux sur luy, pour l'associer avec M^r Bernardy. Il enseigne avec beaucoup de capacité & de bon sens, aux Gentilshommes de l'Académie, l'Histoire, la Géographie, le Blason, & même tout ce qui peut regarder la Guerre. On a pris garde qu'il inspire à tous momens à la Jeunesse, l'amour qu'elle doit avoir pour le ser-

E c ij

vice du Roy. Je ne dois pas oublier à vous apprendre que feu M^r Bernardy a laissé dans son Académie un Neveu de mesme nom. Ce Neveu travaille déjà avec un succès qui doit faire croire qu'il ira un jour aussi loin que l'illustre Mort, dont il a suivy la Profession.

Je vous parleray la premiere fois des Cerémonies que l'on fit le Mois passé, en établissant la nouvelle Chancellerie de Tournay.

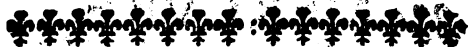
Pour le Diférent dont il vous plaist me faire le Juge,

vous possédez trop bien nôtre Langue, pour n'avoir pas déjà dit à la Dame qui prend le party de *Dites-ly*, contre *Dites-luy*, qu'elle ne peut éviter d'estre condamnée. La prononciation de *Dites-ly* est tres-vicieuse, à moins qu'on ne l'adoucisse dans les Conversations familières, en luy faisant tenir un peu de l'un & de l'autre. Quand le verbe *nuire* suit le pronom *luy*, je croy que l'on doit prononcer *ly*, comme *l'envie de ly nuire*, & non de *luy nuire*, parce que *luy nuire* ne

peut estre prononcé sans
 beaucoup de peine. Je vous
 dis ce que je pense, sans pré-
 tendre décider, & suis, Ma-
 dame, vostre &c.

A Paris ce 30. Nov. 1682.

Il y a déjà neuf Listes des
 Avis du Journal general de Fran-
 ce, qui se trouvent chez le Sieur
 Blageart, Court-neuve du Pa-
 lais. Tous les Jendys il en distri-
 buera une nouvelle.



Extrait du Privilege du Roy.

PAR GRACE & PRIVILEGE du Roy, Donné à
S. Germain en Laye le 31. Decembre 1677.
Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES.
Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé,
de faire imprimer par Mois un Livre intitulé
MERCURE GALANT, présenté à Monsei-
gneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne
ledit Mercure, pendant le temps & espace de
six années, à compter du jour que chacun desd.
Volumes sera achevé d'imprimer pour la pre-
miere fois: Comme aussi desdenses sont faites
à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & au-
tres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre
sans le consentement de l'Exposant, ny d'en
extraire aucune Piece, ny Planches servant à
l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre se-
parément, & de donner à lice ledit Livre, le
tout à peine de six mille livres d'amende, &
confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi
que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5.
Janvier 1678. Signé, E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé,
a cédé & transporté son droit de Privilege à
C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en
jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois
le 30. Novembre 1681.*

